

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira-Béjaïa
Faculté des sciences Humaines et Sociales
Département des Sciences de l'Information et de la Communication



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'Obtention du Diplôme de Master en Sciences de
l'Information option : presse imprimée et électronique

« Première Promotion »

Thème

Le profil des correspondants de presse de la wilaya de Béjaïa

RÉALISÉ PAR :

✚ Mr GUENANA KARIM

✚ Mr RABHI BILLAL

ENCADRÉ PAR :

Mme: IFOURAH RABIAA Née DIB

Soutenu le: 19 Juin 2023.

Devant le jury compose de :

Présidente du Jury : Mme. OUZENE Salima.

Rapporteur : Mme: IFOURAH Rabiaa Née DIB.

Examineur : Mr. CHAMI Tarik.

Année Universitaire 2023/2022



Remerciements

A travers ce travail réalisé par les deux camarades Karim et Billal nous remercier d'abord le Dieu qui nos a donner la force et la volonté de terminer ce travail.

Nous tenons de présenter nos sincère remerciement a notre chère promotrice Madame IFOURAH RABIAA Née DIB pour son d'encadrement notre travail, pour son aide en orientation, pour ces conseil, et surtout sa patience avec nous, et son suivi qu'elle a apporté tout au long de la réalisation de la recherche.

Nous tenons également à remercier tous nos enseignants pour tous qu'ils nous ont appris pendant notre parcours universitaire dans le département de sciences de l'Information et de la communication.

Sans oublier tout le personnel d'Echorouk, qui nous ont aidées et les efforts qu'ils nous ont donnés, et la réception de haute qualité de Mr AHMED ALIOUA et Mr FAYCEL MEDIA pour leurs accompagnements et leurs suivis durant toute la période du stage.

Dédicace

**Je dédie ce modeste travail : A mes parents : MIBAREK ET
MA MERE KARIMA**

**Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de
me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes
objectifs.**

A mes frères : MOHAMED, YANIS, MAHDI

**Pour leurs soutiens moraux et leurs conseils précieux tout long
de mes études.**

**A mon binôme : KARIM , son oublier toute sa familles Pour
son entente et sa sympathie.**

A mes ONCLE : RACHID , OMAR

A MES cher cousin ; HANINE , INAS

A MES chères amis: JUBA, WALID , ANIS ET ILAS

Pour leurs aides et supports dans les moments difficiles.

BILLAL

Dédicace

**Je dédie ce modeste travail : A mes parents : MOHEND TAYEB
ET MA MERE ZAKIA**

**Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de
me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes
objectifs.**

**A mes deux frères : ABD REZAK ET SALIM , a mes sœurs et
a LYNDIA la femme de mon frère**

**Pour leurs soutiens moraux et leurs conseils précieux tout long
de mes études.**

**A mon binôme : BILLAL , son oublier toute sa familles Pour
son entente et sa sympathie.**

A Ma cher: MERIEM et ses parents

A mon cousin : SAID et NADJIM

A MES chères amis: YACINE, GHAFOUR et NADIR

Pour leurs aides et supports dans les moments difficiles.

KARIM

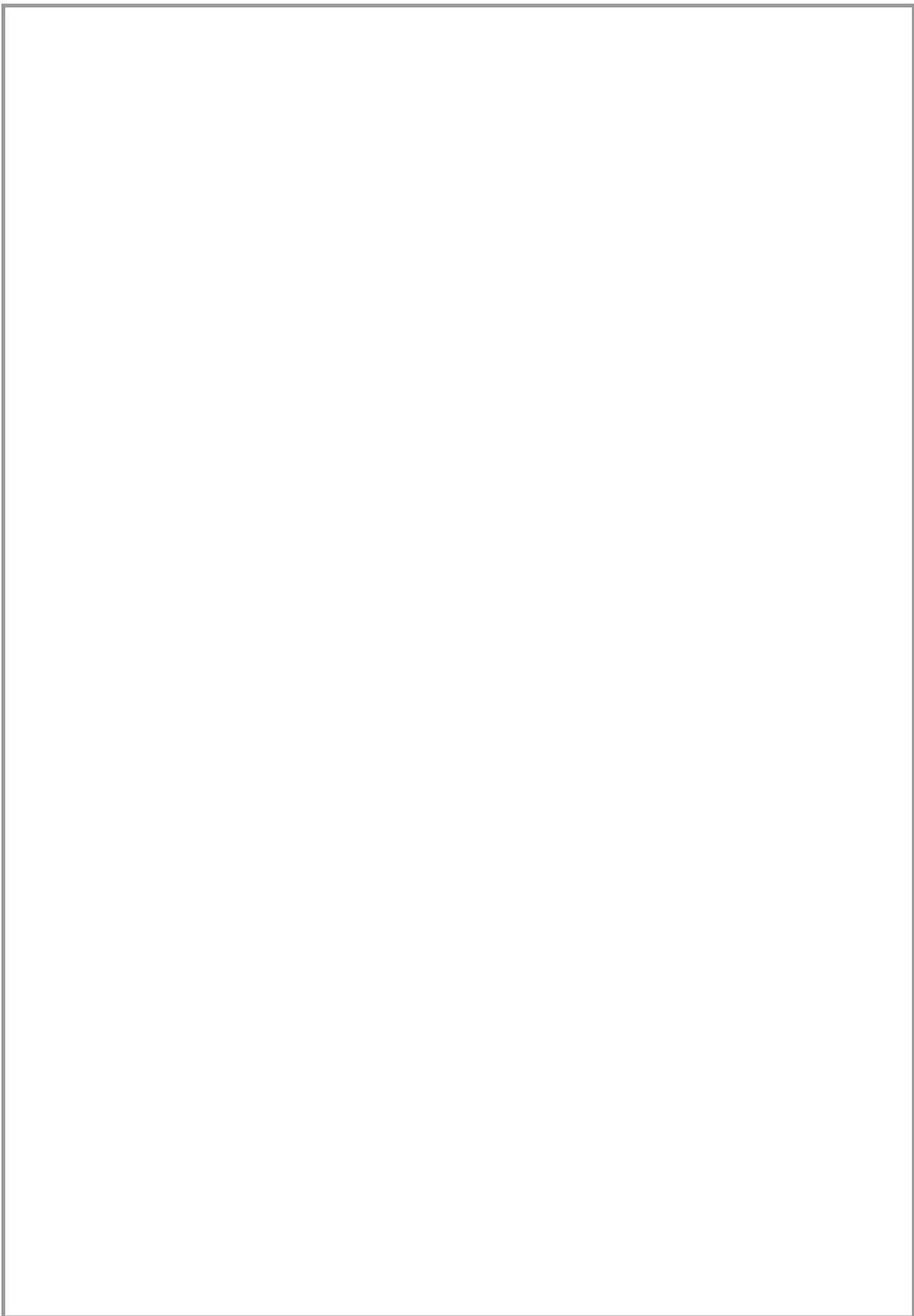
La liste des abréviations :

| Abréviation | Signification |
|--------------------|-----------------------------------|
| AFP | Agence France de presse |
| T.S.F | La Télégraphie Sans Fil |
| ARPA | Advanced Research Projects Agency |

Liste des tableaux :

| | |
|--|----|
| Tableau N° 01 : La présentation de la population d'étude selon le genre | 45 |
| Tableau N° 02 : La répartition de la population d'étude selon les différentes catégories d'âge | 46 |
| Tableau N° 03 : La répartition de la population d'étude selon la situation familiale..... | 47 |
| Tableau N° 04 : La répartition de la population d'étude selon leurs nombre d'enfants..... | 48 |
| Tableau N° 05 : La répartition de la population d'étude selon leur ancienneté dans le domaine du journalisme..... | 49 |
| Tableau N° 06 : La répartition de la population selon le travail de leurs conjoints | 50 |
| Tableau N° 07 : La répartition de la population selon leur niveau d'instruction..... | 51 |
| Tableau N° 08 : La répartition de la population selon le métier du correspondant de presse | 52 |
| Tableau N° 09 : La relation entre le travail du conjoint et la nature de métier du correspondant de presse | 53 |
| Tableau N° 10 : La répartition de la population selon l'année de l'intégration du métier du correspondant de presse | 54 |
| Tableau N° 11 : L'organe auquel le correspondant de presse travaille..... | 55 |
| Tableau N° 12 : Le type de contrat de travail..... | 56 |
| Tableau N° 13 : La situation actuel du correspondant de presse | 57 |
| Tableau N° 14 : La zone géographique de couverture du correspondant de presse..... | 58 |
| Tableau N° 15 : La région de travail du correspondant de presse..... | 59 |
| Tableau N° 16 : Les difficultés rencontrées dans l'exercice de métier du correspondant de presse | 60 |
| Tableau N° 17 : L'accès du correspondant aux certains droits..... | 61 |

| | |
|--|----|
| Tableau N° 18 : L'opinion du correspondant de presse de leur salaire | 62 |
| Tableau N° 19 La relation entre le salaire du correspondant et la façon d'ont le correspondant de presse payé..... | 63 |
| Tableau N° 20 : les modalités de payement des correspondants de presse | 64 |
| Tableau N° 21 : Le moyen de transport utilisé lors de déplacement | 65 |
| Tableau N° 22 : La situation socioprofessionnel des correspondent de presse..... | 66 |
| Tableau N° 23 : La méthode utilise pour la collecte d'information par les correspondants de presse | 67 |
| Tableau N° 24 : La méthode utilise pour la vérification de la fiabilité de l'information | 68 |
| Tableau N° 25 : La manière d'ont les correspondant gèrent les informations sensible aux confidentielle en respectant l'éthique journalistique | 69 |
| Tableau N° 26 : Les correspondants de presse et la manière de réagir face aux obstacles lors de la collecte d'information | 70 |
| Tableau N° 27 : Les déférentes sources d'information | 71 |
| Tableau N° 28 : La confiance des informations fournies par les sources des correspondants de presse | 72 |
| Tableau N° 29 : La relation entre la responsabilité du correspondant de presse et les informations fournies par leurs sources..... | 73 |
| Tableau N° 30 : Les critères d'ont les correspondants de presse utilise pour évaluer la fiabilité des informations collecté | 74 |
| Tableau N° 31 : La responsabilité du correspondant de presse | 75 |
| Tableau N° 32 : Le taux de la satisfaction de la manière dont les correspondants assurent le droit de citoyen a l'information..... | 76 |
| Tableau N° 33 : L'organisation de la couverture locale de l'information de la part de l'organe | 77 |
| Tableau N° 34 : Le découpage des zones géographiques de couverture..... | 78 |
| Tableau N° 35 : L'existence de la professionnalisation de l'activité de correspondant de presse | 79 |



Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....01

I- Cadre méthodologique de la recherche.

Chapitre I : l'analyse conceptuelle

1-La problématique04

2-Les hypothèses06

3-Le but de la recherche.....06

4-Définitions des concepts clés.....07

5-Les indicateurs de la recherche09

6- Les études antérieures10

Chapitre II : démarche méthodologique

1 -La méthode utilisée17

2 -La technique utilisée17

3-L'approche théorique19

4-L'échantillon et type d'échantillonnage d'étude.....21

5-Les étapes de réalisation d'enquête22

6- Les difficultés rencontrés.....23

II- Cadre théorique de la recherche.

Chapitre I : Aperçu historique sur le métier du correspondant de presse.

Section 01 : Aperçu Historique sur le métier du correspondant de presse.

1- Définition des média.....24

2- Aperçu Historique de la presse dans le monde.....25

3- Aperçu Historique sur le correspondant de presse dans le monde.....27

Section2 : le profil du correspondant de presse dans le monde.

1-Définition du correspondant de presse28

2-Les conditions de travail du correspondant de presse28

3- Le rôle du correspondant de presse 29

| | |
|--|----|
| 4-Les types des correspondants de presse | 29 |
|--|----|

Chapitre II : Historique sur la presse écrite en Algérie.

Section 01: Aperçu historique sur la presse écrite en Algérie.

| | |
|---|----|
| 1. La période du colonialisme Français 1830..... | 31 |
| 2-La période de l'unanime de 1962 jusqu'à 1989 :..... | 32 |
| 3- La période de pluralisme transition de 1990 jusqu'à 2000..... | 33 |
| 4- L'évolution de la presse de 2000 -2012 et jusqu'a ce jour..... | 34 |

Section 02 : Les lois d'information et le correspondant de presse.

| | |
|---|----|
| 1- Le reporter de presse et la loi n° 82- 01 du 6 février 1982 de code d'information..... | 35 |
| 2- Le correspondant de presse dans la loi de l'information n°- 07-90 de 1990..... | 36 |
| 3- Le reporter de presse dans la loi organique des médias 2012..... | 38 |
| 4- Les droits importants du correspondant en tant que journaliste..... | 40 |

III- Cadre pratique.

Chapitre I : les particularités de l'étude sur le terrain

Introduction

| | |
|---|----|
| 1 : Présentation du journal Echourouk Al Yawmi..... | 44 |
|---|----|

Chapitre II : Analyse et interprétation des données

| | |
|---|-----------|
| Section 1 : analyse et interprétation des données de questionnaire | 46 |
|---|-----------|

Section 2 : discussion et vérification des hypothèses

| | |
|---------------------|----|
| 1-Hypothèse 1 | 81 |
| 2-Hypothèse 2 | 84 |

| | |
|-------------------------|-----------|
| Conclusion | 86 |
|-------------------------|-----------|

Liste bibliographique.

Annexe.

Résumé.

Introduction

Introduction :

L'évolution des Technologies de l'information et de la communication ont influencé la naissance et le développement de la presse, en partant sur les manuscrites et des publications sur les murs, jusqu'à la version numérique, la presse en ligne est accessible à tout le monde via un support numérique, il suffit juste d'avoir chez soi l'internet qui permet la circulation de l'information mieux qu'avant, à cet effet la presse a beaucoup évolué et a vu la lumière si on ferons une lecture dans l'histoire ancienne on trouvera une grande évolution à savoir les fonctions et les objectifs que la presse occupe à présent mieux qu'avant, désormais chaque organe de presse dispose des professionnels qui ont pour but de rapporter des informations puis les traiter, ensuite procéder à la diffusion transmission .

Les correspondants de presse occupent la tâche de rapporter des informations dans des zones géographiques loin des organes de presse auquel font partie, chaque organe de presse à ça manière de faire, ces professionnelles qui veillent à ce que l'information soit transmise au public, chaque organe de presse dispose des correspondants de presse comme on la cité.

Le correspondant local ou régional d'un quotidien de province à édition multiples est chargé de transmettre essentiellement les nouvelles quotidiennes qui n'intéressent, pour la plupart, que les lecteurs de son secteur, et qui ne seront diffusées dans ce secteur. Dans les localités d'une certaine importance, ses correspondants sont des journalistes détachés en permanence. Ailleurs, ce sont des secrétaires de mairie ou des instituteurs, qui sont généralement rémunérés à la pige suivant un tarif à l'article ou même à la ligne publiée.¹

En Algérie, le correspondant de presse joue un rôle clé au milieu de la communauté Algérienne, ainsi il contribue d'une manière directe au développement social en transmettant des informations ; divertir ; et éduquer. Selon l'article 33 du code de l'information de 1982 qui définissent le statut des correspondants de presse comme des professionnels, mais dans la réalité ses correspondants sont confrontés à des diverses difficultés, désormais ils exercent leur profession dans des situations critiques qui dépendent de la nature de leur contrat de travail.

Ce travail tente de montrer la situation socio-professionnelle des correspondants de presse de la wilaya de Béjaïa, pour bien mener cette étude nous avons reparti notre travail comme suit :

¹ PHILIPPE, Gaillard, *Technique du Journalisme*, Edition presse Universitaires de France, Paris, 1971, PP 79

La premier chapitre est consacré pour le cadre méthodologique qui est devisé en deux, dans le premier chapitre il aborde : la problématique, les hypothèses, l'objectif de l'étude, définition des concepts clés et les études antérieures.

Dans le deuxième chapitre contient : l'approche théorique de l'étude, la méthode de l'étude, outil et échantillon de l'étude, puis la deuxième partie qui est le cadre théorique qui est composé en deux principaux chapitres :

Le premier sur l'Aperçu Historique sur la presse et le métier du correspondant de presse ainsi le deuxième chapitre qui se focalise sur Aperçu historique sur la presse écrite et Les lois d'information et le correspondant de presse en Algérie.

Et enfin la troisième partie qui est consacré pour la partie pratique qui contient la présentation de l'organisme d'accueil, puis analyse et interprétation des résultats et bien sur la discussion et vérification des hypothèses.

**Cadre
méthodologique de la
recherche**

Chapitre I : l'Analyse conceptuelle

1. Problématique

Les moyens de communication de masse désignent tout moyen de distribution ou de communication de l'information. Selon le dictionnaire la Rousse, ils permettent la diffusion de document ou de message sonore, audiovisuel ou écrit.

On comprend que ces médias de masse tels que la presse écrite, la radiodiffusion et la télévision occupent une place importante dans la vie des peuples et des sociétés, à travers leurs fonctions multiples comme informer, critiquer, former une opinion publique ou même devenir des outils de pratique démocratique.

Ce qui a permis aux différents medias de masse de maintenir leurs présences dans la sphère sociétale malgré la concurrence entre eux ; c'est le développement technique dont ils étaient témoins ces dernières années, aussi que les hommes des médias.

Les professionnels des medias sont des acteurs de premier plan, dont l'influence outre passe la simple fonction de médiateur, entre les médias et le public, pour les journalistes, et de fabrication des messages diffusés pour les producteurs et les réalisateurs. Ils sont aujourd'hui considérés comme des professionnels capable d'orienter le débat public et d'influencer la vie politique, ils sont proche des faits, des événements et des problèmes, et cherchent à fournir en permanent et en continu des informations et des nouvelles et éléments de réponse à leurs sujets tout en vérifiant les sources d'information, des contacts pour diffuser. C'est ce qui pousse une institution de presse à recruter des journalistes et des correspondants compétents pour couvrir ses besoins médiatique et exercer son rôle de quatrième pouvoir et de veiller sur la société.¹

En outre, la médiatisation de quelques grandes figures du métier conduit à les assimiler à des vedettes à l'égal des stars de cinéma. Il en est de même pour certains animateurs et quelques patrons de chaîne. Cette minorité d'hommes et de femmes, à forte notoriété, ne doit pas cependant faire oublier la grande masse des anonymes que le grand public ignore, et pourtant leurs travail conditionne le bon fonctionnement des journaux, des radios et des télévisions comme le cas du correspondants de presse.

¹ RIFFEL Rémy, *Sociologie des Médias*, Edition Ellipses, 2001, P113

Selon PHILIPPE GAILLARD, le correspondant local ou régional d'un quotidien de province à édition multiples est chargé de transmettre essentiellement des nouvelles quotidiennes qui intéressent, pour la plupart, que les lecteurs de son secteur, et qui ne seront diffusées que dans ce secteur. Dans les localités d'une certaine importance, ces correspondants sont des journalistes détachés en permanence. Ailleurs, ce sont des personnes pour qui cette activité n'est qu'accessoire, secrétaires de mairie, instituteurs, et qui sont généralement rémunérées à la pige suivant un tarif à l'article ou même à la ligne publiée.² Ces derniers sont des journalistes dans des zones géographiques loin des organes de presse, auxquels font partie, Ou ils sont des personnes qui occupent d'autres postes qu'un journaliste, comme un professeur d'école à base d'un accord conclu entre l'organe et le correspondant.

Les correspondants de presse jouent un rôle clé dans la production de nouvelles et la variété des voix et des perspectives disponibles pour les lecteurs. Les médias traditionnels tels que les journaux sont confrontés à des défis financiers croissants car la concurrence des médias en ligne peut avoir un impact sur la qualité et la variété des informations disponibles pour les lecteurs. Les correspondants de la presse peuvent utiliser les nouvelles technologies et les médias sociaux pour améliorer leur travail et leur efficacité, mais ils sont également exposés à de nouveaux risques et défis. La pandémie de COVID-19 a eu un impact majeur sur le travail des correspondants de la presse écrite, notamment sur la sécurité et les conditions de travail. Aussi la réglementation peut jouer un rôle important dans la protection des droits et des intérêts des correspondants de la presse écrite, mais cela dépend de la qualité et de l'application efficace des lois et réglementations applicables.

C'est cette catégorie de professionnels de médias qui est notre thème de recherche, et que nous essayons d'étudier dans le contexte Algériens et plus précisément dans la willaya de Béjaïa.

A fin de délimiter notre recherche nous nous interrogeons sur la question principale suivante :

-Quel est le profil du correspondant local la de presse Algérienne à la willaya de Bejaia ?

² Philippe GAILLARD, *Technique du Journalisme*, éd presse universitaire de France, Paris 1971. PP 79

Questions secondaire :

Pour clarifier notre question principale, nous posons les questions secondaires suivantes :

- 1- Quelle est la situation socioprofessionnelle du correspondant de presse de la wilaya de Bejaia en Algérie ?
- 2- Comment le correspondant de presse assure le droit du citoyen à l'information ?

2. Les hypothèses :

• **Première hypothèse :**

La situation socioprofessionnelle du correspondant de presse à Béjaia est critique vu qu'il vit dans des conditions difficiles.

• **Deuxième hypothèse :**

Le correspondant de presse à Bejaia assure le droit du citoyen à l'information par l'adoption d'une méthode professionnelle responsable au travail.

3. Le but de notre recherche :

On a résumé le but de notre recherche dans les points suivants :

- Connaitre la situation sociale et professionnelle des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia vu qu'il vit dans des conditions difficiles.
- Connaitre est-ce que les correspondants de presse de la wilaya de Bejaia qui assure le droit du citoyen à l'information.
- Déterminer les contraintes vécus par les correspondants de presse lors de l'exercice de leurs professions.
- Approfondir et maîtriser nos connaissances théoriques et méthodologiques acquises pendant notre cursus et découvrir le terrain pour la deuxième fois.

4. Définition des concepts clés :

Un concept est une représentation mentale, universelle et abstraite d'un objet obtenu ou conçu par l'esprit, ceux-ci sont des représentations mentales d'une variété de phénomène qu'on veut observer.³

4.1. Définition de la presse :

Dans notre mémoire le terme qu'on veut attribuer au concept la presse est le suivant : la presse écrite qui sont les journaux dont ils disposent des bureaux régionaux au niveau de la wilaya de Béjaia, Aussi nous voulons dire par ce concept la radio Soummam et chaînes de télévision qui disposent aussi des correspondants locaux à Béjaia.

4.2. Le Profil :

Ensemble des traits psychologiques et professionnels d'un individu qui définissent le type de personne adéquat pour exercer une fonction, remplir une tâche.⁴

Définition opérationnel :

Le profil des correspondants de presse représente l'ensemble des caractéristiques ;

- Sociale : la situation du correspondant de presse de la wilaya de Bejaia.
- Professionnelles : la situation de l'exercice de son métier et sa responsabilité vis-à-vis le citoyen en terme de droit à l'information.

4.3. Correspondants

Journaliste détaché de la rédaction central dans un bureau de province ou à l'étranger. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un correspondant permanent ; le correspondant particulier est, lui, un journaliste du « cru », rémunéré à la pige.⁵

³ GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Edition Dalloz, Paris, P39

⁴ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/profil/64166>

⁵ IBID, P 110

-Définition opérationnelle :

Le correspondant de presse est un journaliste qui travaille pour un media ou plusieurs médias, c'est un professionnel qui occupe la tâche de collecter et de rapporter des informations dans des zones géographique régional ou local, il est chargé de couvrir des événements dans sa zone de couverture au niveau de la wilaya de Bejaia.

4.4. Pigiste :

Journaliste, professionnel ou non, indépendant, non salarié ou mensualisé, rémunéré « a la pige », en fonction du nombre, de la dimension et du volume de ses contributions. Un pigiste peut être un journaliste salarié d'une autre entreprise.⁶

-Définition opérationnelle :

Le pigiste est professionnel qui travaille pour un organe de presse en tant que correspondant, qui collecte lui même des informations et qui assure la couverture des événements qui se produisent dans une zone géographique de son lieu de résidence, il est les yeux et les oreilles de l'organe de presse, il est parfois permanant et salarié ou rémunéré a chaque article qui écrit, il travail pour un ou plusieurs organe de presse.

⁶ IBID, P 311

5. Les indicateurs de la recherche :

Selon, (MAURICE, Angers 2014) « Les indicateurs sont définis comme étant un élément d'une dimension donnée observable dans la réalité, il constitue la trace et le signe d'un phénomène ».

Nos deux Hypothèse : « **Le correspondant de presse à Bejaia assure le droit à du citoyen à l'information par l'adoption d'une méthode professionnelle dans la collecte de donnée.** » Et « **La situation socioprofessionnelle du correspondant de presse à Béjaia est critique vu qu'il vit dans des conditions difficiles.** »

Tableau N° 01 : Les indicateurs sous le tableau suivant :

| Concept | Dimension | Indicateur |
|---------------------------------|------------------------------------|--|
| La presse | -Moyen de diffusion d'information. | -Journaux -Télévisions -Radio |
| Correspondants de presse | - Correspondant local | -correspondant permanent -pigiste |
| Le Profil | -Caractéristique d'une personne | -situation professionnelle- situation sociale - emploi -carrière -rémunération financière |

Dans notre recherche nous avons utilisé 3 concepts : La Presse, Correspondant de presse et Profil, a fin d'examiner ces concepts nous les avons repartis selon le tableau N°01.

6. Les Etudes Antérieures

6.1. Première étude antérieure

6.1.1. Intitulé de l'étude :

Le correspondants local de presse, analyse de la constitution du groupe en sous champ journalistique.

Un Mémoire de DEA en Sciences de l'Information et de la Communication Option : Langages et symboliques de la communication et des medias de l'Université Lumière Lyon 2, qui traite Le correspondants local de presse ; analyse de la constitution du groupe en sous champ journalistique, réalisé par : Alix Le Maut-Bombrun en Juillet 1997. Sous la direction de Jean-François TETU Université Lyon 2.⁷

6.1.2. La problématique traitée :

Cette étude s'interroge sur la professionnalisation des correspondants, comparable a celle des journalistes professionnels en zone urbaine. Cette professionnalisation passe par la maitrise des outils professionnels et une gestion du réseau en agences délocalisées. Quelles sont les stratégies qui sont à l'origine de cette mutation ?

6.1.3. L'étude est rythmée par trois hypothèses majeures suivantes :

Pour chacune des questions, portant, sur l'analyse du territoire, sur l'établissement possible d'une typologie, sur la professionnalisation du correspondant.

1- Le réseau de correspondants locaux de presse évolue vers une population plus jeune et plus détachée de sa commune d'exercice en zone urbaine, est-ce le signe d'une perception différente du territoire ou d'une attitude purement technique. Est-il possible de parler d'une évolution à deux vitesses selon la zone géographique d'exercice.

2- L'établissement d'une typologie de la population correspondant au progrès permettrait elle de faire ressortir des critères et des constantes sur le profil du correspondant rural et urbain.

⁷ Mémoire de DEA : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61598-le-correspondant-local-de-presse-analyse-de-la-constitution-du-groupe-en-sous-champs-journalistique.pdf> consulté le 20/04/2023 A 22h00

3- Les correspondants locaux sont aujourd'hui des rédacteurs, leurs stratégies individuelles s'inclinent-elles vers une professionnalisation de l'activité qui aboutirait à la constitution d'un sous champ correspondant parallèle au champ journalistique.

Pour chacune des questions, portant, sur l'analyse du territoire, sur l'établissement possible d'une typologie, sur la professionnalisation du correspondant.

6.1.4. Méthode et technique de recherche :

Deux démarches ont été adoptées :

- l'ancrage sur un corpus de textes référant à la presse en général et régionale.
- une approche empirique constituée à partir d'entretiens avec les acteurs de l'objet observe.

Ces trois entretiens semi-directifs, réalisés auprès des chefs de service du grand Lyon qui gère le réseau de correspondant et les éditions des pages locales. Avaient pour objectif de déterminer le champ d'investigation des correspondants locaux.

6.1.5. Les éléments traités par l'étude :

Le mémoire de recherche se compose des points : partie méthodologique concernant l'introduction qui se compose des définitions sur le thème avec une problématique et des hypothèses.

6.1.6. L'auteur à composé son travail de recherche sur 3 chapitres:

Le premier chapitre intitulé de « analyse du territoire », comprenant trois sections, la première basée sur l'information à traiter en priorité la deuxième section consacrée aux conditions de recrutement, pour la troisième section concentre de la définition du bon correspondant.

Le chapitre 2 dénommé « l'individu correspondant » est divisés en deux sections : la première parle de la distinction journaliste correspondant et la deuxième section parle d'individu correspondant elle est subdivisé en deux sections la première section est consacré à l'élaboration d'un tableau de données quantitatives, la deuxième sur analyse du tableau.

Le chapitre 3 intitulé «analyse de la production des correspondant sur bain et rural, le journal de bord de deux correspondants comme base d'analyse ». Divisé en deux sections, la première sur le correspondant en zone urbaine et subdivisé en deux sous section « présentation du correspondant test », « ce qui fait information pour le correspondant » la deuxième, est sur « le correspondant en zone rurale ».

6.1.7. Les résultats obtenus :

Dans les résultats obtenus, le chercheur a signalé la confirmation des trois hypothèses énoncées en introduction. C'est principalement l'établissement d'un tableau a partir de données quantitatives qui permet de valider les hypothèses formulées. Il a finir sa recherche par une liste bibliographique riche de source.

6.1.8. L'apport de l'étude par rapport à notre thématique :

- Cette étude nous a permet de choisir la technique de collecte de donnée.
- Inspires de ces donnée pour les vérifier et de les compares par rapport au correspondant de la wilaya de Béjaia Algérie.
- Sa liste bibliographie qui nous a orienté d'accédée a des mémoires de recherche et des livres qui traite le thème de journalisme et les correspondants.

6.2. Deuxième étude antérieure :

6.2.1. Intitulé de l'étude :

La réalité socioprofessionnelle du correspondant de presse en Algérie.

Cette étude est un article publié dans la revue Etudes et recherches sociologiques de l'université Chahid HAMA LAKHDAR d'EL OUED, Réalisé par Dr SALHI Dalila, publié dans le numéro 10, en Mars 2015.⁸

6.2.2. Le but de cette étude :

Elle a pour but d'étudier la situation et la réalité socioprofessionnelle du correspondant de presse, ainsi que la stabilité de l'emploi.

6.2.3. La question principale de cette étude :

Pour bien mener son étude, l'auteur de cet article a dégagé une question principale :

Quelle est la situation professionnelle et sociale dans laquelle le correspondant de presse exerce son métier au regard de l'évolution médiatique en Algérie ?

6.2.4. Les éléments traités dans cette étude :

- 1- Définition du correspondant de presse.
- 2- Le correspondant de presse écrite dans la loi de l'information de 1982.
- 3- Le correspondant de presse écrite dans la loi de l'information de 1990.
- 4- Le correspondant de presse écrite dans la loi organique de 2012.
 - Le droit à l'assurance et à la sécurité sociale.
 - Le Droit au Salaire.
 - Le droit a la carte professionnelle.
 - Le droit au secret professionnel.

6.2.5. Le résultat de cette étude

A travers l'examen des lois de l'information de 1982, 1990, et la loi organique de 2012, sur l'identité du correspondant de presse ainsi les droits dont il jouit. Cela implique que les droits et les responsabilités des journalistes en question sont similaires à ceux des autres journalistes, mais ces lois négligé une catégorie de journaliste qui sont les pigistes et les

⁸ الموقع السوسيو مهني للمراسل الصحفي في الجزائر site web : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/81550> Article publiée en Mars 2010 traduit par nous même: consulté le: 05/05/2023 à 21h00.

contractuels, les indépendant, a cet effet, aucun texte ne définissent son statut et ses droits et devoirs, la détermination est laissée à l'institution de presse de décider par rapport à son règlement intérieur et ses accords collectifs.

-Le correspondant de presse subit des pressions professionnelles et administratives en relation avec l'institution pour laquelle il travail.

-Le correspondant de presse fait face a des pressions qui ont un impact sur son travail, sa valeur et sa crédibilité.

- La vie sociale du correspondant de presse est aussi affecté, en terme de moyen de financement et des moyens de transport.

-Il est considéré comme un simple ouvrier.

-Le salaire du correspondant de pesse est insuffisant et qui ne correspond pas à sa situation, surtout pour les professionnels qui sont mariés.

- Il ne bénéficie pas de la sécurité sociale, aussi des frai liée à son travail en terme de déplacement.

-La plupart des correspondants de presse expriment leur insatisfaction vis-à-vis leur situation inquiétante que sa soit la relation avec l'organisme de presse ou sur le plant social.

Plusieurs correspondant on décidé de quitter le domaine du journalisme et changer le métier.

6.2.6. L'apport de l'étude par rapport a notre thème :

- 1- Cette étude nous a permis de définir le statu du correspondant de presse d'une manière juridique.
- 2- Durant notre lecture de cette étude nous avons dégagé des questions qu'on à utilisé dans notre questionnaire.
- 3- Durant notre consultation de cette étude nous avons pu constater les différents problèmes que les correspondants subissent et c'est a cet effet qu'on a schématisé notre objet de recherche.
- 4- A travers cette étude on a pu extraire une définition du concept correspondant de presse qu'on a ensuite développé à notre façon.

6.3. Troisième étude antérieure :

6.3.1. Intitulé de l'étude :

Le correspondant de presse Algérien dans les chartes et législations des médias et la législation.

Cette étude est un article publié dans la revue études et recherches sociologiques de l'université KASDI MERBAH OUAREGLA-ALGERIE.⁹

6.3.2. L'objectif de l'étude :

Mettre en lumière l'intérêt de la législation des médias pour le statut du journaliste reporté algérien à travers ses relations organisationnelles avec les institutions de presse et la manière d'y protéger ses droits fondamentaux, et les types des sanctions qui affectent. les correspondants locaux et les travailleurs dans le domaine du journalisme. Même les différents problèmes et les obstacles qui ont été ignorés par les lois et législations algériennes relatifs aux médias et qui sont restés un facteur d'entrave au travail de la presse et à sa liberté.

6.3.3. La problématique :

Comment la législation et les lois algériennes relatives aux médias traitent-elles de la profession de journaliste ?

6.3.4. Les hypothèses :

Dans quelles circonstances la législation ou les lois relatives aux médias ont-elles été promulguées en Algérie ?

Comment la conception du métier de journaliste a-t-elle été impactée par les différentes étapes politiques traversées par l'Algérie ?

Quelles sont les restrictions imposées à la profession de journaliste selon les législations relatives aux médias ?

⁹ المراسل الصحفي الجزائري في موائيق و تشريعات الإعلام traduit par nous même site web : <https://cte.univ-setif2.dz/moodle/mod/resource/view.php?id=20228> consulté le 01/06/2023 à 21h00

La méthodologie utilisée dans l'étude :

Pour que la chercheuse apporte une réponse à la problématique de sa recherche, elle a fait appel à l'approche historique analytique dans l'étude. Elle s'est référée aux lois, chartes et les discours officiels liés à l'organisation du travail médiatique.

6.3.5. Les éléments traités par cette étude :

- Le journaliste professionnel en la matière 525 de 1968.
- Journaliste professionnel dans la loi de l'information de 1982.
- Journaliste professionnel dans la loi de l'information 1990.
- Le reporter de presse dans la législation algérienne des médias.

6.3.6. Les résultats de cette étude :

Bien sûr, après avoir appliqué les procédures de recherche de l'étude, le chercheur a conclu un certain nombre de résultats, notamment :

- Les lois sur les médias en Algérie ont été affectées par les changements politiques et idéologiques que l'Algérie a traversés.
- L'absence de dimensions professionnelles pour le journaliste et le reporter de presse dans toutes les chartes et discours officiels.
- L'ambiguïté du métier de journaliste quant au mode de recrutement et à sa relation organisationnelle avec les institutions de presse le rend vulnérable à l'exploitation par ces institutions, notamment en ce qui concerne les salaires, la publication, la propriété intellectuelle, ainsi que la formation et l'entraînement.
- Restrictions répétées de la profession de journaliste dans toutes les législations sur les médias en privant les journalistes et correspondants de leur droit d'obtenir des informations et d'accéder à leurs sources.
-

6.3.7. L'apport de l'étude par rapport à notre thématique :

- 1- L'étude nous a aidés pour mieux enrichir notre chapitre de législation.
- 2- On a inspiré quelques idées de l'organisation des sections de chapitre de législation.

Chapitre II : Démarche méthodologique

1. La méthode utilisée :

Toute recherche scientifique nécessite une méthode, pour mieux analyser et comprendre le phénomène.

Selon Maurice Angers la Méthode : « c'est un ensemble organisé, d'opération en vue d'atteindre un objectif ».

Notre objet de recherche s'intitule sur le profil du correspondant local de la presse Algérienne à Béjaia. On a fait appelle a l'approche quantitative , dans le but de réaliser notre étude et de comprendre après mesure notre phénomène d'étude et de répondre à notre problématique.

La Méthode Quantitative : « Ensemble de procédure pour mesurer un phénomène »

Elle vise d'abord à mesurer le phénomène à l'étude, les mesures peuvent être ordinale du genre « plus grand ou plus petit que », ou numérique avec l'usage de calcule ».

2. La technique utilisée :

Dans chaque recherche scientifique le chercheur doit opter pour des techniques dont l'objectif principal est de recueillir des informations et des données pertinentes et qui correspondent à son thème de recherche.

Selon Maurice Angers la technique: « un ensemble de procédés et instruments d'investigation utilisés méthodologiquement ».

La technique utilisée est le questionnaire, afin de collecter des données et des informations qui seront classées, analysées ; dans le but d'examiner nos hypothèses.

Le questionnaire est « Une technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus, qui permet de les interroger de façon directive, et de prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaison chiffrées ». ¹⁰

¹⁰ Maurice Angers, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997, P146

Nous avons élaboré 32 questions réparties en 03 axes

-1^{er} Axe relatif aux questions personnelles.

-2^{ème} axe relatif aux questions liées à la situation socioprofessionnelle de travail des correspondants de presse.

-3^{ème} axe relatif aux questions liées à la méthode de collecte de données par les correspondants de presse, ainsi que sur leur mission principale qui consiste à informer le public.

3. Approche théorique, la responsabilité sociale :

Dans chaque recherche scientifique réalisée, le chercheur doit déterminer et inscrire sa recherche avec une approche théorique dans le but de d'inscrire la recherche dans un cadre théorique déterminé.

En effet, dans notre cas on a choisi l'approche de la responsabilité sociale

Selon Jean-Claude Bernard : « Cette nouvelle doctrine est née d'une perception plus réaliste de la nature humaine et des mécanismes économiques. Telle qu'elle a été conçue par des universitaires et des professionnels de la presse, elle ne répudie pas la précédente : elle la prolonge, en s'efforçant d'associer liberté et qualité des médias ».

L'expression fut lancée par la Commission sur la liberté de la presse, créée aux États-Unis en décembre 1942, à l'initiative du fondateur des magazines *Time et Life* Sous la présidence de R-M. Hutchins, recteur de l'Université de Chicago, elle rassemblait des personnalités étrangères au milieu de la presse (dont le Français Jacques Maritain). Les médias accueillirent les analyses et les conclusions de son rapport, publié en 1947, avec une glaciale indifférence ou avec fureur. Mais depuis lors, ces idées n'ont pas cessé d'être citées et commentées.

Selon cette doctrine, il est préférable que les médias ne soient pas la propriété de l'État, ni même sous son contrôle, car l'Etat bien souvent se distingue mal du gouvernement en place. En revanche, les médias ne sont pas de banales entreprises privées dont le succès puisse se mesurer aux bénéfices. Il est normal qu'ils recherchent le profit, certes, mais il faut, en retour, qu'ils soient responsables vis-à-vis des divers groupes qui composent la société : autrement dit, il faut que les médias répondent à leurs divers besoins et désirs.

Au cas où les citoyens sont mécontents du service qui leur est fourni et qu'ils le manifestent, les médias doivent réagir. Il est préférable qu'ils s'amendent eux-mêmes, en fonction d'une déontologie établie par eux. Mais si jamais ils ne le faisaient pas, alors il serait nécessaire et légitime que le parlement intervienne par des lois.¹¹

¹¹ Jean-Claude Bernard, *Média*, Edition ellipses, Paris, 1995, PP29.

Le lien entre cette approche et notre thème :

Le lien logique entre l'approche de responsabilité sociale et notre thème de mémoire qui est le profil des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia :

L'approche de responsabilité sociale dans le domaine des médias consiste à répondre au besoin de la société, ainsi contribuer au développement des sociétés, veillez aux informations fourni. La responsabilité des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia en général englobe la responsabilité des journalistes vis-à-vis la société aussi.

On veut connaitre le rôle des correspondants de presse de la wilaya de Béjaia et leurs contributions dans le développement de la société béjaouis, à cet effet on veut expliquer la manière de leurs transmissions de l'information dont la société en a besoin.

L'impact du travail des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia sur l'amélioration du mode de vie de la région cela veut dire : comment les correspondants jouent a rôle a travers leurs couverture aux problèmes locaux qui se passe à Bejaia, tous ce qui contribuent au développement de la société, le correspondant de presse doit prendre en considération tout les aspects.

Essayer d'examiner respect des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia de la norme et de l'éthique du travail envers leur public, a titre d'exemple le respect de la vie des personnes, et l'objectivité.

Mais connaitre ou mesurer la responsabilité du correspondant de presse dans sa mission, sa nécessité de le connaitre de prés, de connaitre ses conditions de travail, sa situation sociale et professionnelle, ce point parti de notre première hypothèse.

4. Echantillon et le type d'échantillonnage d'étude

4.1. La population de l'étude :

Selon MAURICE ANGERS : la population d'étude est « l'ensemble des éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distingue d'autres éléments et sur lequel porte l'investigation ». ¹²

Notre étude porte sur la population des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia, comprenant les correspondants locaux des journaux, de télévision et de la chaîne radio.

4.2. L'échantillon de l'étude :

Durant notre recherche nous avons distribué 25 questionnaires sur l'ensemble des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia à savoir la Radio, Télévision, Journaux que nous avons pu contacter directement en face à face ou par l'intermédiaire des autres correspondants mais après la récupération des questionnaires notre échantillon est limité à 16 enquêtés.

4.3. Type d'échantillonnage de l'étude :

Selon la méthode expliquée dans le choix de notre échantillon, nous avons utilisé deux types d'échantillonnages :

Le premier type d'échantillonnage qui est dans le contact direct avec les correspondants de presse, le motif est que : nous avons distribué des questionnaires directement à des correspondants, par e-mail : version électronique créée sur la plateforme Google Forms, aussi ont des reporters qui ont exigé la version papier.

- Définition de l'échantillonnage à Tri orienté :

« Procède non probabiliste d'échantillonnage guidé par une certaine ressemblance avec la population visée ». ¹³

Le deuxième type d'échantillonnage est la boule de neige, ce type d'échantillonnage nous l'avons utilisé pour contacter les correspondants à leurs tours ont communiqué le questionnaire à d'autres correspondants dont le nombre est de 2. Réparti de la manière suivante.

¹² Maurice Angers. **OP cite.** P226

¹³ Maurice Angers. **OP cite.** P239

1- LA radio Soummam : Nous avons contacté une responsable dans la radio Soummam et (5) questionnaires qui ont été distribués auprès des correspondants de la chaîne.

2- Journal Echourouk : nous avons contacté AHMED ALLIOUA qui est responsable des correspondants de presse de la wilaya D'ALGER, qui a distribué (3) questionnaires auprès de ses correspondants.

- **Définition de l'échantillonnage tri boule de neige :**

« Procédé non probabiliste d'échantillonnage aide d'un premier noyau d'individus de la population qui nous conduisent à d'autres éléments qui font même et ainsi de suite »¹⁴

5. Etape de réalisation de l'enquête

4.1. Pré-enquête :

La pré-enquête se définit comme étant « une phase de terrain assez précoce dont les buts essentiels sont d'aider à constituer une problématique plus précise et surtout à construire des hypothèses qui soient valides, fiables, renseignées, argumentées et justifiées. Aussi la pré-enquête permet d'effectuer le choix de l'instrument et le mode de construction de celui-ci »¹⁵

Notre pré-enquête est une étape importante dans notre recherche, elle nous a aidés à formuler nos hypothèses et à construire notre problématique.

La période de la pré-enquête s'est déroulée de 25/02/2023 jusqu'à le 15/03/2023.

Nous avons effectué des appels pour décrocher une place au sein de l'organisme de presse « Le Journal Echourouk », afin de pouvoir effectuer notre stage pratique d'une période de 2 mois en raison de 2 fois par semaine, à compter du 05/03/2023 au 04/05/2023.

Le 02/03/2023, nous sommes partis à Alger pour rencontrer notre encadreur qui occupe le poste de Chef des correspondants locaux de la wilaya d'Alger, dans le but de découvrir notre terrain d'étude et d'examiner la faisabilité de notre thème de recherche.

A partir de là on a organisé nos hypothèses et notre problématique de recherche et ainsi réaliser un questionnaire.

¹⁴ Maurice Angers. **OP cite**. P240

¹⁵ AKTOUF Omar, « *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations* ». Une introduction à la démarche classique et une critique », Les Presses de l'Université du Québec, 1987, mis en ligne en 2006 par l'édition électronique MACINTOSH, consulté le 25/05/2023 à 10h00, P70.

4.2. Le déroulement de l'enquête :

Après avoir finalisés la constitution de notre questionnaire, on a commencé à le distribuer sur l'ensemble des correspondants de presse de la willaya de Bejaia du 28/04/2023 au 4/05/2023.

Nous avons distribué le questionnaire en version en ligne (Google forme) et en version papier. On a transmis le questionnaire au chef des correspondants locaux au journal Echourouk, de la willaya d'Alger ou lui aussi les a transmis aux correspondants de la willaya Bejaia.

De plus nous avons effectué des déplacements aux bureaux régionaux de presse de la willaya de Bejaia et nous avons aussi transmis le questionnaire aux journalistes des journaux: Le soir, el Watan, el Khabar, Nouvelle République, el Moudjahid, puis nous avons transmis au rédacteur en chef de la radio Soummam pour ensuite le distribuer aux correspondants de la radio.

Nous avons aussi contacté un correspondant qui de son côté à diffuser auprès des autres correspondants de la radio, télévisions.

En conclusion après avoir distribué les 25 questionnaires, nous avons récupéré 16 en format papier et en format en ligne.

5. Les difficultés rencontrées :

Durant la réalisation de notre travail nous avons vu des obstacles, et nous étions face à des difficultés qui nous ont retardés et entravés

Parmi les obstacles et les difficultés rencontrées :

- Le refus d'accueil de la part de plusieurs organes de presse.
- Le refus de répondre par certains correspondants de presse à notre questionnaire.
- Le refus d'enregistrer les données personnelles par certains correspondants.
- Le refus de réponse au questionnaire élaboré.
- Le contact des correspondants de presse était difficile pour les solliciter à répondre à notre questionnaire vu qu'il n'y a pas de statistique sur cette catégorie de profession.
- Le manque d'ouvrage et d'information concernant notre thème de recherche.

Cadre Théorique

CHAPITRE I**Section 01 : Aperçu Historique sur la presse et le métier du correspondant de presse****1. Définition des Médias :**

Les médias est moyen d'information et de communication, « les médias sont de manière général, défini comme des supports techniques servant au travail de transmission des messages à un ensemble d'individus épars. Ce sont en quelque sorte, des machines que l'on introduit ans le processus de communication pour reproduire l'écriture de l'être humain (l'imprimerie) ou pour donner une extension au sens de la vue ou l'ouïe (télévisions, radio, film...etc.)¹.

Les médias daignent tous moyen de communication et de transmission d'information a un large publique à travers des canaux différent comme presse écrite, radio, audiovisuel, presse en ligne, cinéma la presse écrite est considéré le comme un moyen de diffusion le plus anciens. La société a besoin de s'informer et de prendre les nouvelles sur ce qui passe, a l'époque même la presse écrite (les journaux) était le seul moyen d'information et de divertissent. Les médias de plus en plus ils développent a travers l'avancement des technologies de l'information et de la communication nottament l'internet, qui a bouleversé et qui a influencer le paysage médiatique en rendent l'information accessible.

1.1.La Presse écrite :

La presse écrite est un media de masse caractérisé par une information en caractère imprimé à l'encre sur du papier, elle a pour objectif d'informer, d'éduquer et divertir »²

La presse écrite est un moyen d'information et de transmission de message à base de l'écrit, elle fait usage au papier comme support, la presse a sa périodicité : hebdomadaire ; mensuel ; semestrielle, on peut citez comme Magazines, Journaux. La presse offrent des informations plus approfondit et elle se caractérise par son prix le plus abordable, est son acerbité chez les buralistes.

¹ Jean-Claude BERTRAND, IBID , PP15-16.

² Pierre Mouandjo, B Lewis, Patrice M Bianda « *Théorie et Pratique de la Communication* », L'harmattan, paris, p 537

1.2. La Radio :

La radio est un moyen de transmission d'information, à base des ondes électromagnétiques notamment hertziennes, a un large public,

1.3. Télévision :

« La télévision est un medias de masse, c'est une activité du secteur audiovisuel à côté du cinéma, de la vidéo et du diaporama sonore qui met à la disposition du public téléspectateur soit par voie hertzienne direct ou indirecte par satellite, soit par câble, des images animées et sonorisées, organisées sous forme de grille de programmes, films, sport, reportage débats ». ³

2. Aperçu historique de la Presse dans le monde :

L'origine et les premières apparitions du journal remontent à très longtemps, à Rome au milieu I^{er} siècle av. J.-C le premier quotidien de l'histoire « Acta Diurna » a vu le jour au milieu de l'empire romain vers 59 av. J.-C. par Jules César, comme l'affirme Suétone dans sa biographie dédiée au dictateur dans les Vies des douze Césars : « En prenant possession de sa dignité, César établit, le premier, que l'on tiendrait un journal de tous les actes du sénat et du peuple, et que ce journal serait rendu public. »⁴

En France, La Gazette est le premier périodique qui a vu le jour en 1631, qui a été créé par Théophraste Renaudot, à cette époque ce titre a vu un succès ou il devient en 1762 La Gazette de France, de plus a d'autres journaux qui sont apparus à savoir Le journal des savants 1665, et Le Mercure 1672.⁵

En 1789 la révolution française éclate et marque une étape importante dans l'histoire de la presse, l'époque où la presse trouve sa liberté, l'apparition de plusieurs titres multiples durant cette époque entre Mai et Décembre 1789 250 journaux apparaissent en France.

³ Pierre MOUANDJO, B Lewis, Patrice M BIANDA Op Cite, p 549

⁴ <https://jack35.fr/2020/04/22/acta-diurna-le-premier-quotidien-de-lhistoire-etait-romain-galerie-et-video/> site web: consulté le 19/04/2023 à 21h30

⁵ Jean-Claude BERTRAND, *Médias, introduction à la presse, la radio, la télévision*, EDITION Ellipses, Paris, Pp39

L'article 11 de la déclaration des droits de l'homme proclame que la libre communication des pensées et des opinions est : « l'un des droits les plus précieux de l'homme »⁶.

Mais l'arrivée du pouvoir de Napoléon 1^{er}, la liberté de la presse a été remise en cause dès la fin du XVIII^e siècle

Charles-Louis Havas a créé la première agence de presse mondiale Havas en 1835 et qui par la suite est devenue Agence France Presse AFP.

Au Japon, le premier quotidien est né en 1862 pendant l'ère Meiji qui a suivi l'ouverture de pays aux occidentaux.⁷

Au début des années 20 la radio a marqué le début de l'ère moderne entre les deux guerres modernes la télégraphie sans fil (T.S.F). S'est répandue dans le monde, même dans les régions alors colonisées, comme l'Inde ou l'Afrique.⁸

L'origine de l'audiovisuel remonte au début du XX^e siècle, au moment où la radio est devenue le premier média de masse qui utilise l'audio pour la transmission des informations aux auditeurs, l'arrivée de la télévision dans l'année 1950, qui a véritablement révolutionné l'audiovisuel, en combinant pour la première fois le son et l'image en direct.⁹

La diffusion des émissions télévisées a débuté en 1936 en Angleterre, aux États-Unis les premières diffusions étaient à partir de puis en 1939.

L'arrivée de l'internet qui est issu de réseau ARPANET, créé aux États-Unis dans les années 1960-1970, puis l'arrivée du Web en 1989, par l'ARPA (Advanced Research Projects Agency) pour le compte du département américain de la Défense. Le développement de la presse numérique qui fait référence à l'évolution de la technologie numérique notamment l'avènement de l'internet, ce réseau mondial qui a contribué dans la manière dont l'information est produite et diffusée et consommée.¹⁰

⁶ Rémy RIEFFEL, *Sociologie des médias*, 2^{ème} Edition Ellipses, 2005, PP 114,115

⁷ Pierre ALBERT, *les médias dans le monde*, Edition Ellipses, Paris 1994, PP 54

⁸ Jean-Claude BERTRAND, *IBID*, P

⁹ <https://www.acfamultimedia.com/actualite-vannes/lhistoire-de-laudiovisuel>, site web: consulté le 16/05/2023 à 23h00

¹⁰ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/internet-histoire/> site web: consulté le 01/05/2023 à 20h 30

Grâce à l'Internet, les limites géographiques traditionnelles ont été surmontées, offrant ainsi un accès mondial à un public diversifié, de plus les médias en ligne en beaucoup évoluer mieux qu'avant en terme d'accessibilité de l'information, l'intégration des multimédias notamment les images, vidéo et audio, le paysage médiatique a vu un changement radicale.

3. Aperçu Historique sur le métier du correspondant de presse dans le monde :

William Howard Russell est un journaliste Britannique, il est considéré comme le premier correspondant de guerre, né le 28 mars 1827 à Tallaght-Irlande, mort en 1907 à Londres, un envoyé spéciale pour le TIMES de Londres, dans son temps il était considéré comme l'un des journalistes les plus engagés dans l'époque moderne, c'est un symbole des correspondants de guerre durant les années 1850-1870 dans le monde anglophone, la majorité de ces reportages sont couverts sur des champs de bataille, présent durant la révolte des cipayes en Inde (1857), aussi la guerre de Sécession américaine de plus la guerre de 1870 -1879 et la guerre anglo-zouloue, ainsi il a marqué sa présence durant la guerre de Crimée 1853-1856 en mer noire, Le journaliste est considéré comme un technicien de l'information.¹¹

¹¹ <https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2005-1-page-34.htm> site web: consulté le 19/04/2023 à 20h30

Section 02 : Le profil du correspondant de presse dans le monde :

1. Définition du correspondant de presse :

Le correspondant local ou régional d'un quotidien de province à éditions multiples est chargé de transmettre essentiellement les nouvelles quotidiennes qui n'intéressent, pour la plupart, que les lecteurs de son secteur, et qui ne seront diffusées, que dans ce secteur. Dans les localités d'une certaine importance, ces correspondants sont des journalistes détachés en permanence. Ailleurs, ce sont des personnes pour qui cette activité n'est qu'accessoire secrétaires de mairie, instituteurs, etc. et qui sont généralement rémunérés à la pige suivant un tarif à l'article ou même à la ligne publiée. Dans un village, le correspondant est connu de tout le monde et il ne lui est pas difficile d'être au courant de tout. Il a plutôt à lutter contre la tendance de ses amis et relations à vouloir faire publier n'importe quoi. Un minimum d'organisation lui suffit pour ne pas manquer les nouvelles qui valent d'être transmis.¹²

2. Conditions de Travail du correspondant de presse

2.1. Exercice de l'activité :

L'activité de correspondant local de presse est exercée à titre accessoire par rapport à une autre activité professionnelle, en plus il ne doit pas être titulaire d'un contrat de travail à ce titre, et il ne doit pas recevoir de directives de la rédaction du journal à l'exception d'éléments d'information tel que l'agenda des manifestations locales ou d'informations techniques non personnalisées, alors le correspondant gère librement son activité et ne peut lui être imposé d'horaire de travail. Le journal se réserve le droit de publier ou non tout ou partie de la correspondance reçue.

2.2. Statu social :

Le statu du correspondant se différent d'un organe à antre, des textes et des lois le définissent.

Le rattachement au régime des non-salariés est la règle : dans certains organes les correspondants de presse ne bénéficient pas de l'assurance social il est indépendant, il est rémunérer à la pige par article, ils disposent d'un contrat de travail et des lois qui se différent

¹² PHILIPPE, Gaillard, *Technique du Journalisme*, Edition presse Universitaires de France, Paris, 1971, PP 79 ,80

d'un pays à un autre. Généralement les correspondants de presse occupent d'autre poste qu'un correspondant comme un professeur d'école ou autre métier.

3. Le rôle du correspondant de presse :

Le rôle de du correspondant de presse se défini par ça tache qu'il effectue est de transmettre des informations au publique généralement a la population local ou régional selon la zone géographique de son lieu de résidence.

La collecte d'information : le correspondant de presse assure la tache de collecter des informations sur des événements produites dans la région dans son lieu de résidence dans ce cas l'information sera accessible, il traite souvent l'actualité produite dans sa zone géographique au quel il fait parti.

La rédaction : souvent le correspondant rédige ses articles lui-même, reportage, interview et autre, sans se rendre à l'organe de presse.

Le correspondant de presse doit être branché sur l'actualité régionale, puisque le lectorat s'intéresse beaucoup plus sur les questions d'actualité d'une ville ou d'une région, il doit être prêt à tout moment.

Le respect des règle de rédaction : le correspondant doit respecter les technique de rédaction d'un article ou de tout autre genre journalistique, dans le cas échéant sont écrit ne sera publier par son organe de presse, il doit également respecter la vie des autre et de ce contenter de l'éthique et la déontologie

4. Les types des correspondants de Presse :

4.1. Correspondant Local :

Le correspondant local de la presse régionale ou départementale contribue, selon le déroulement de l'actualité, à la collecte de toute information de proximité relative à une zone géographique déterminée ou à une activité sociale particulière pour le compte d'une entreprise éditrice. Cette contribution consiste en l'apport d'informations soumises avant une éventuelle publication à la vérification ou à la mise en forme préalable par un journaliste professionnel.

Le correspondant local de la presse régionale et départementale est un travailleur indépendant.¹³

4.2. Correspondant Etranger :

Le correspondant à l'étranger est un journaliste qui habite dans un autre pays toute l'année pour y couvrir actualité. Loin de sa rédaction et de ses collègues, il rend donc compte en France de ce qu'il se passe là-bas. Souvent, le correspondant à l'étranger est un journaliste qui a débuté son métier en France. En général, les médias choisissent d'en avoir un dans les grands pays comme les États-Unis, la Chine ou la Russie. C'est aussi souvent le cas dans pour les pays proches de la France comme l'Espagne ou l'Italie. Enfin, il y a aussi des correspondants dans des régions où il existe des tensions et des guerres. C'est le par exemple au Moyen-Orient ou en Afrique. En bref, ils peuvent être un peu partout dans le monde.¹⁴

4.3. Correspondant de Guerre :

Le reporter de guerre est un journaliste qui se rend dans un pays en guerre pour nous informer des événements qui s'y passent. Sur place, il mène son enquête, vérifie des informations, recueille des témoignages et des images. Ses enquêtes sont diffusées sous forme de reportages, dans la presse écrite, à la télévision, à la radio ou sur Internet. Les reporters de guerre sont généralement passionnés par l'actualité, débrouillards et n'ont pas peur de l'inconnu. De plus en plus de femmes exercent ce métier essentiel à la diffusion d'une information fiable.¹⁵

¹³ <https://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/journalisme/correspondant-local-1098> site web: consulté le 25/04/2023 à 22h30

¹⁴ <https://mcevtv.ouest-france.fr/mon-mag-campus/campus-orientation-role-correspondant-etranger-14042021/> site web: consulté le 25/04/2023 à 23h00

¹⁵ <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/guerres-traces-m%C3%A9moires/repr%C3%A9sentations-de-la-guerre/reporters-de-guerre> site web: consulté le 25/04/2023 à 00h00

Section 01: Aperçu historique sur la presse écrite en Algérie

1.2. Aperçu historique de la Presse en Algérie :

1.2.1. La période du colonialisme Français 1830 :

Durant la période du colonialisme français en Algérie de 1830, le premier journal apparu est notamment l'Estafette d'Alger qui a été lancé le 25 juin 1830, après le moniteur Algérien, ce journal de 4 page considéré comme le premier journal en langue Française publié par les Français sur les terres Algériennes, il s'appuie principalement sur les questions qui intéressent les colonisateurs français.¹

Le premier journal bilingue en arabe et en français de l'Algérie aussi le troisième dans le monde arabe est Al-mubachir qui a été publié le 15 septembre 1847. Les journaux les plus importants de cette période sont l'Akhbar, l'Echo d'Oran, l'Atlas, la France Algérienne, Le Courrier de Bone, Le Journal de Constantine et l'Algérie.

Au début du 20^{ème} siècle les autres journaux en langue arabe qui ont été lancés en Algérie à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle - An Nassiha (1889), Al Akhbar (1902), Al Mountakhab (1903), Al Maghrib (1903), Al Ihya (1907) - n'avaient d'arabe que la langue avec laquelle ils ont été édités. Ils étaient créés par des colons à des fins purement commerciales plusieurs titres de journaux ont été apparus comme An Nassiha.

Durant la période du colonialisme Français en Algérie a connu 3 catégories de presse :

- Presse Gouvernementale.
- Presse coloniale.
- Presse indigène.²

¹ https://athar.persee.fr/doc/feldj_1112-0649_1913_num_6_1_1120 site web: consulté le : 24/05/2023

² MOSTEFAOUI, Belkacem, *50 ans médias Algériens*, édition les amies de Abdllhamid Benziane Alger, 2013, Pp 58-59.

1.2.2. La période de l'unanime de 1962 jusqu'à 1989 :

Les moyens de production et de diffusion et d'information : presse écrite, radio, télévision photographie et la publicité était après l'indépendance sous le monopole de l'Etat et du Front de Libération Nationale (FLN), de plus l'État prône l'idéologie socialiste, le coup d'état de 19 juin 1965 l'Etat a partir de cette date jusqu'en octobre 1988, les moyens de production et de diffusion et d'information : presse écrite, radio, télévision photographie et la publicité était après l'indépendance sous le monopole de l'Etat et du Front de Libération Nationale (FLN) en effet les responsable du parti FLN et les ministres de l'information renforcent le control total de la presse, et lui imposer la paralysie bureaucratique et la médiocrité. Petit à petit, toute l'information d'une manière générale a perdu de sa crédibilité et est devenu un « service public » chargé de transmettre l'information officielle venant du haut.³

Le modèle de « politique de l'information » a été adopté afin de créer des médias qui sont tout à la fois des instruments de propagande, d'enseignement et de préservation de la souveraineté nationale.⁴

Durant cette période qui a duré jusqu'au 1989 et qui a débuté après l'indépendance aucun journal privé n'est apparu tout était sous le contrôle de l'état et du pouvoir autoritaire un verrouillage médiatique totale.

³ Croll Anne, Ould Tayeb Nacer. *Presse gouvernementale et presse dite « indépendante » en Algérie : quelles différences ?*. In: Mots, n°57, décembre 1998. Algérie en crise entre violence et identité. pp. 72-89;

⁴ MOSTFAOUI BELKACEM, Médias et liberté d'Expression en Algerie, Edition Dar El Othmania, 2013, p21

1.2.3. La période de pluralisme transition de 1990 jusqu'à 2000 :

Durant cette période l'Algérie a connu un très fort mouvement social, les événements du 5 octobre 1988, ce contexte d'intense mobilisation a conduit à une transformation du système politique et médiatique qui a marqué l'histoire algérienne contemporaine, l'arrivée de la nouvelle loi du 23 février 1989 qui a mit naissance à la liberté de la presse, et ce qu'on appelle l'aventure intellectuelle, et l'ouverture des medias et passer de l'unanime au pluralisme qui à été encourager par le gouvernement de Hamrouche.

L'arrivée de cette loi organique à permet au secteur privé de crée ses propres titres, durant cette période plusieurs journaux et titre on vu le jour comme : El Watan, le quotidien El Khabar, « le soir d'Algérie est le premier à s'installer, en septembre 1990, suivi par El Watan puis Alger républicain avant que d'anciens journaliste d'El Massa et d'Chaab viennent de crée El Khabar. L'été 1991, Le Matin occupera un Local en préfabriqué à l'extérieur de l'enceinte »⁵

Mais cette ouverture médiatique et liberté intellectuelle n'est pas durer très longtemps suit à terrorisme de 1990 ou plusieurs journaliste ont été assassiné et d'autre ont changé de pays au de métier et d'autres ce ont été poursuivi en justice pour diffamation, cette situation à durer jusqu'à 2000.

L'avènement de l'internet qui marque un début d'une ère numérique en Algérie.

⁵ M'hamed REBAH, *La presse Algérienne Journal d'un défi*, chihab Edition, 2020 , P19

1.2.4- l'évolution de la presse de 2000 -2012 et jusqu'a ce jour :

L'ouverture de l'espace médiatique au début des années 2000, qui a mit fin au monopole de l'état sur les médias, qui a contribuer a la diversité médiatique et a l'apparition de nouveau journaux.

L'émergence de l'internet et l'évolution de la technologie et la transissions vers le numérique a bouleverse le paysage médiatique et le début d'une ère numérique, la circulation de l'information a travers le numérique na jamais cesser de paraitre en Algérie avec l'avènement de l'internet, depuis l'année 2010 plusieurs médias on crée leurs site web permettent au lecteur d'accéder au information en ligne, les sites d'information on commencé à paraitre a travers des plateformes accessible sur le numérique il suffit d'avoir un Smartphone, l'information est désormais a la porté de tout le monde.

Les médias traditionnels ont étendu leur influence en lançant des versions numériques de leurs journaux et magazines, ce qui leur a permis d'atteindre un public plus vaste et de diffuser leurs informations de manière plus rapide et efficace et à la porté de tout le monde.

Dans la communauté algérienne certaines personne on préféré d'utiliser la version numérique, de certaines journaux, mais d'autre on préférer la version papier.

L'avènement de l'internet a eu un grand Impact significatif pour la presse écrite en termes de rentabilité et sa viabilité financière en raison de la diminution des sources financières nottament la publicité a cause du numérique parce que les annonceurs font appelle aux canaux publicitaire en ligne, ainsi l'usage des réseaux socio par la majorité de la population, la gratuité de l'information, et cela à entrainer une baisse des revenu financière de la presse écrite.

La presse écrite subi des contraintes imposées par le gouvernement algérien qui exerce son contrôle sur la presse en imposant des lois qui régissent a savoir des restrictions sur le contenu publier, l'exercice des pressions sur la presse ainsi la censure des journaux, et même des poursuite judiciaire.

Section 02 : Les lois d'information et le correspondant de presse**1. Le reporter de presse dans les lois algériennes sur les médias :****1.1. Le reporter de presse et la loi n° 82- 01 du 6 février 1982 de code d'information:**

En 1982, une loi a été votée concernant les reporters de presse. Les détails de cette loi sont toujours d'actualité aujourd'hui. Promulguée à l'époque du parti unique, la loi du 6 février 1982 visait à réglementer la profession de journaliste. Considérée comme la première loi sur les médias de l'histoire algérienne à fixer des droits et des devoirs, elle n'a pas été spécifiquement destinée aux journalistes.⁶

Les articles juridiques contenant des restrictions et une surveillance ont rendu difficile pour un journaliste d'obtenir des informations pertinentes, mais pas impossible. Les stipulations des articles définissent les journalistes, ce qui coïncide avec les directives du parti et les suggestions de travail journalistique. « Tout employé affilié au parti ou à l'État d'un quotidien ou d'un périodique », c'est ainsi qu'un journaliste professionnel est défini selon l'article 33- (2) EST journaliste professionnel toute personne employés dans in organe national de presse écrite, parler ou filmée quotidien ou périodique.⁷

La sélection, la recherche et la collecte d'informations sont les principaux axes d'une autorité nationale de l'information qui s'occupe de tout ce qui est écrit, parlé ou photographié. En tant que seule profession pour laquelle une rémunération est reçue les articles. Cette tâche est imposée par la loi.

Dans l'article 35 : « le journaliste professionnel exerce sa profession de manière responsable et engages pour la concrétisation des objectif de la révolution », il est indiqué que (le journaliste agit) conformément aux principes du système du parti unique. Les textes fondamentaux du parti du Front de Libération ont fixé les objectifs de la révolution. Et l'article 34 ajoute à la liste des journalistes professionnels le correspondant qui exerce ses activités que ce soit sur le sol National ou a l'extérieur, et remplit les conditions prévues à l'article (33). Ce qui distingue cette loi, c'est qu'elle a changé le concept de journaliste professionnel en responsable de sa profession, et elle a également séparé deux catégories Parmi les journalistes, le premier chapitre relevait du titre de Journalistes professionnels

⁶ TABET M, HAMMANI I, المراسل الصحفي الجزائري في موثيق و تشريعات الإعلام, traduit par nous même, Correspondant de presse algérien dans les chartes des médias et la législation. Université de KASDI MERBAH Ouarragla.

⁷République algérienne démocratique et populaire : Journal officiel, loi n° 82-01, n° 06, mardi 15 Rabi' al-Thani 1402 AH correspondant au 09 février 1982.

nationaux, tandis que le deuxième chapitre II a été attribué aux envoyés et correspondants de journaux étrangers. Ce qui est remarquable ici chez le législateur algérien, c'est qu'il n'a pas abordé les conditions liés à l'exercice de la profession, ne prenant en considération que l'orientation politique et le degré militant du journaliste ou reporter. Et ici Nous constatons que cette loi a défini le journaliste comme un combattant engagé à atteindre les objectifs de la révolution, cette vision particulière du rôle du journaliste a été approuvée par la septième session du Comité central du parti du Front de libération nationale, dans un règlement sur la politique des médias.⁸

1.2. le correspondant de presse dans la loi de l'information n°- 07-90 de 1990 :

La loi algérienne sur les médias 07/90 portait une vision complètement différente des lois précédentes en raison d'un changement de système politique, et derrière lui le système constitutionnel de 23 Février 1989, et l'ouverture qui en résulte à certaines libertés publiques, comme le retrait de Monopoliser des journaux, retirer la qualification d'employé et de combattant au journaliste, et abandonner l'État sur l'idée de souveraineté sur Les médias en échange de la consécration du droit à des médias objectifs dont l'article 28-90 donne une définition du journaliste professionnel comme toute personne qui se consacre à rechercher des informations, à les collecter, à les sélectionner, à les exploiter et à les présenter au cours de l'activité Le journaliste qui reprend son métier régulier tant politiquement qu'idéologiquement comme il l'était par le passé.

Cette loi sur les media de 1990 contient de 9 chapitres et ses chapitre traite de 106 article :

Titre 1 : disposition générales.

Titre 2 : l'organisation de la profession.

Chapitre 1 : des titre et organes relevant du secteur public.

Chapitre 2 : l'édition des publications périodique.

Titre 3 : l'exercice de la profession de journaliste.

Titre 4 : la responsabilité, du droit de rectification et du droit de réponse.

Titre 5 : la diffusion de la distribution et du colportage.

⁸ TABET M, HAMMANI I, ope cite

Titre 6 : conseil supérieur de l'information.

Titre 7 : disposition pénales.

Titre 8 : disposition finales.

Titre 9 : disposition transitoires.⁹

Le législateur a lié le travail journalistique au travail ou à l'effort intellectuel qu'une personne accomplit dans un périodique public ou privé. Cependant, il n'a pas abordé les conditions et le lieu de travail qui déterminent le corps du journaliste, par exemple, nous constatons qu'il a omis de préciser si le photographe est Et les reporters de presse sont tous deux qualifiés de journalistes professionnels. L'article 28-90 a parlé sur le journaliste professionnel et le reporter au même temps par sa généralisation dont « toute personne qui consacre a la recherche des informations »

Cela a créé une ambiguïté quant à l'identification de l'identité du journaliste, en particulier avec la naissance du journalisme privé axé sur le plan local en s'appuyant sur un réseau de correspondants,

Cependant, nous trouvons une référence indirecte au journaliste A l'article (29), dans lequel le législateur entend interdire à un journaliste du secteur public de travailler pour d'autres périodiques inclut les journaux du secteur privé. En cela, le professionnalisme des correspondants, étant donné que le correspondant C'est le journaliste qui travaille pour plus d'un journal ou agence de presse, ou toute institution médiatique, contrairement au journaliste qui travaille pour plus d'un journal Il respecte l'institution dans laquelle il travaille, conformément aux dispositions de la loi.

⁹ République Algérienne Démocratique et Populaire : Journal Officiel, Loi n° 90-07, n° 14, 03 avril 1990.p395-403

1.3. Le reporter de presse dans la loi organique des médias 2012

La loi 05/12 du 12 janvier 2012 est venue lever l'ambiguïté qui affectait le secteur des médias en relative au régime électoral. De nombreuses questions n'étaient pas stipulées dans les lois précédentes sur les médias, dont la plus importante est peut-être l'ouverture du secteur audiovisuel cette loi contient de 133 article jumelée dans 14 chapitre :

TITRE 1 : dispositions

TITRE 2 : de l'activité d'information par voie de presse écrite.

Chapitre 1 : de l'édition des publications périodiques.

Chapitre 2 : la diffusion et du colportage.

TITRE 3 : DE l'autorité de régulation de la presse écrite

TITRE 4 : de l'activité audiovisuelle

Chapitre 1 : De l'exercice de l'activité audiovisuelle.

Chapitre 2 : De l'autorité de régulation de l'audiovisuel.

TITRE 5 : des medias électroniques.

TITRE 6 : de la profession de journaliste, de l'éthique et de la déontologie.

Chapitre 1 : De la profession de journaliste.

Chapitre 2 : de l'éthique et de la déontologie.

TITRE 7 : du droit de réponse et du droit de rectification.

TITRE 8 : de la responsabilité.

TITRE 9 : des infractions commises dans le cadre de l'exercice l'activité journalistique.

TITRE 10 : de l'aide et de la promotion de la presse.

TITRE 11: DE l'activité des agences de conseil en communication.

TITRE 12 : dispositions transitoires et finales. ¹⁰

Une vaste polémique dans les médias en Algérie, évoquée au chapitre quatre de la nouvelle loi à l'article 58 « il est entendu par activités audiovisuelle au sens de la loi organique toute mise a disposition du public ou catégorie de public par un procédé de télécommunication de signes de signaux de caractères graphique d'image de sens ou de message de toutes natures qui n'ont pas le caractères d'une correspondance privée » ¹¹

Semblable à la reconnaissance de la nécessité d'établir une autorité de contrôle pour la presse écrite à l'article 40-2012 de la troisième partie « il est institue une autorité de régulation de la presse écrites, autorité indépendante jouissant de la personnalité morale et de l'autorité financière » et une autre pour le secteur audiovisuel , qui est considérée comme le Conseil suprême des médias, et sa fonction est de se tenir sur tout ce qui touche au travail de journaliste .

Cette loi a également levé l'ambiguïté laissée par la loi 90/07 concernant l'identité et l'éligibilité du reporter de presse En tant que journaliste professionnel, après que cette loi (05/12) a défini la notion de journaliste professionnel à l'article 73 du chapitre six de la profession de journaliste , de l'éthique et de la déontologie « Est journaliste professionnel , au sens de la présente loi organique , toute personne qui se consacre à la recherche d'informations est considérée comme un journaliste professionnel dans le concept de cette loi organique Collecter, sélectionner et traiter ou présenter l'actualité à ou pour le compte d'une publication périodique, d'une agence de presse ou d'un service de communication audio vidéo ou média via Internet, et il tire de cette activité sa profession habituelle comme source majeure de ses revenus ». ¹²

L'article 74 « est également considère comme journaliste professionnel tout correspondant permanent ayant une relation contractuel avec un organe de presse conformément aux modalités prévues » Nous constatons que a ajouté des correspondants à la liste des journalistes professionnels et il est considéré également journaliste professionnel Un correspondant permanent qui a une relation contractuelle avec un organe de presse,

¹⁰ Journal officiel de la république Algérienne de code de l'information. N°12-05 du 12 janvier 2012

¹¹ Journal officiel de la république Algérienne de code de l'information. N°12-05 du 12 janvier 2012, p8

¹² الواقع السوسيو مهني للمراسل الصحفي في الجزائر , SALHI Dalila, La réalité socioprofessionnelle du correspondant de presse en Algérie SALHI Dalila, La réalité socioprofessionnelle du correspondant de presse en Algérie, Article publiée, numéro 10, en Mars 2010 traduit par nous même: SALHI Dalila, La réalité socioprofessionnelle du correspondant de presse en Algérie, consulté le: 05/05/2023 à 21h00.

Selon les modalités prévues à l'article 80 « chaque relation de travail entre l'organisme employeur et le journaliste soumise a un contrat de travail écrite fixant les droits et obligation des parties conformément a la législation en vigueur ».

Cependant, cette loi reste au centre de l'attention et soulève de nombreuses controverses quant à sa validité et à ce qu'elle apportera à la pratique de médias en Algérie, et ce qu'il apporte au¹³ journaliste et reporter. Il est clair que le reporter est soumis à des même droits des journalistes dans le texte des lois et des décrets, mais l'application est tout autre chose à l'intérieur des institutions médiatiques algériennes.¹⁴

2. Les droits importants du correspondant en tant que journaliste :

2.1. Le droit aux assurances et à la sécurité sociale :

Le législateur algérien a reconnu dans la loi 05/12 ce droit à l'article 90 « Le corps utilisé Souscription d'une assurance privée sur la vie de tout journaliste envoyé dans des zones de guerre, de rébellion ou d'épidémie ou catastrophes naturelles, ou tout autre domaine pouvant mettre sa vie en danger. » Alors que l'article 91 a donné le droit au journaliste En refusant d'exercer la profession s'il ne jouit pas de son droit prévu à l'article 90, et si ce refus ne constitue pas une faute professionnelle, ni sera puni.

L'article (5) stipule que le journaliste a le droit de bénéficier d'un contrat d'assurance complémentaire qui couvre l'intégralité de son travail. Les risques exceptionnels auxquels il peut être exposé dans le cadre de l'exercice de ses activités professionnelles au cas où il se trouverait dans des zones de conflit révolutions ou risques majeurs de l'appareil de presse utilisé, ne sont en aucun cas exemptés du présent contrat d'assurance, L'appareil de presse utilisé fait partie des obligations prévues par la législation et la réglementation en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

2.2. Le salaire :

Le salarié est considéré comme le droit matériel le plus important qui nécessite la conclusion de la relation client, et c'est ce qui fait du travailleur une dépendance économique. Au propriétaire de l'entreprise (l'établissement employeur), et en cela nous constatons que le législateur algérien ne s'applique ni à la loi 90/07 ni même à Dans la nouvelle loi 05/12 pour déterminer les salaires des journalistes et ne lui a pas donné un libellé précis.

¹³ Journal officiel de la république Algérienne de code de l'information de 2012
Site web de l'université d'Alger consulté le 23 avril 2023

¹⁴ Site web : <https://algeria-watch.org/?p=64347> site web : consulté le 11 mai 2023 à 11h00

2.3. Carte professionnelle :

La carte professionnelle est l'identité d'un journaliste professionnel, et la condition la plus importante nécessaire pour faire valoir ses droits et obtenir une licence Privilèges. Quant au projet algérien, il stipulait le droit du journaliste d'obtenir une carte d'identité professionnelle à l'article 76 De la loi organique 05/12 (le statut de journaliste professionnel est établi en vertu d'une carte nationale de journaliste professionnel, délivrée par Un comité qui détermine sa formation, son organisation et son fonctionnement par voie réglementaire (également mentionné dans le décret exécutif n° 140/8 du 10 mai 2008, annexée à la précision du régime particulier des relations de travail liées aux journalistes à son article (5) Le journaliste a le droit d'obtenir une carte d'identité professionnelle de journaliste permanent, qui en détermine la forme et les conditions de sa délivrance.¹⁵

Sur la base de l'article (2) du même décret, qui précise que les dispositions du présent décret s'appliquent à tous Journalistes permanents et contractuels ... et correspondants, et sur la base du concept de correspondant contenu dans l'article 80 de la loi 12/5 , le reporter de presse a le droit d'obtenir une carte professionnelle, mais le législateur n'a pas précisé le responsable de la remise La carte professionnelle ne précisait pas la nature du comité, contrairement à ce qui était stipulé dans la loi 90 à l'article 30 qui stipule précise Le Conseil supérieur des médias est conditionnel à la remise de la carte de journaliste professionnel, à l'entité qui la délivre, à la durée de validité et aux modalités d'annulation Et les moyens de contester cela, ainsi que la forme, les membres et le mode d'élection de ce comité C'est à cela que le législateur tunisien a eu recours Au chapitre 8 du décret sur le journalisme, l'imprimerie et l'édition, lorsque le droit du journaliste d'obtenir une carte a été approuvé Professionnalisme et préciser la nature de la commission chargée de la remise de cette carte et les conditions de sa remise.¹⁶

¹⁵ TABET M, HAMMANI I, **Ope cite**

¹⁶ SALHI Dalila, **ope cite**

2.4. Les droits de journaliste dans l'organisme employeur :

- Droit pour le/la journaliste à une formation professionnelle
- Droit pour le/la journaliste de bénéficier de conditions de travail garanties par une convention collective
- Droit pour le/la journaliste à la transparence quant aux participations de leur employeur
- Droit pour le/la journaliste membre d'une équipe rédactionnelle d'être obligatoirement informé à temps et entendu avant toute décision propre à affecter la vie de l'entreprise
- Droit pour un accès du/de la journaliste à toutes les sources d'information et droit d'enquêter sans entraves sur tous les faits d'intérêt public
- L'assurance d'un contrat couvrant sa sécurité matérielle et morale et offrant une rémunération suffisante à son indépendance économique.¹⁷

2.5. Les devoirs de Journaliste :

- Défendre la liberté d'information et les droits qu'elle implique, la liberté du commentaire et de la critique
- Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des sons, des images ou des documents
- Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement
- Garder le secret rédactionnel
- Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire
- N'acceptez pas les bénéfices ou les avantages une promesse qui pourrait le limiter
Indépendance professionnelle ou expression de son opinion.
- Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même
- S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation
- La protection des sources et la garantie du secret professionnel.¹⁸

¹⁷ <http://mapage.noos.fr/moulinhg02/educ.civique/medias/journalistes.droits.devoir.html> Site web: consulté le 10 mars 2023 à 14h00.

¹⁸ <https://www.isfj.fr/actualites/2021-journalisme-droits-devoirs/#:~:text=%E2%80%93%20Le%20respect%20de%20la%20vie,diffamation%20ou%20d'accusations%20infond%C3%A9es>. Site web : consulté le 6 avril 2023 à 23h00.

Cadre Pratique

Section 01 : Les particularités de l'étude sur le terrain :

1. Présentation du Journal Echourouk Al Yawmi :

Selon les informations fournies par l'organisme d'accueil et les documents internes du journal, nous avons élaboré l'aperçu historique suivant du journal :

Le journal "Echorouk Al Yawmi " est un quotidien national indépendant d'information de format tabloïd, publié par SARL Echourouk édition et publication, créé en 1991. Depuis le mois de mai de la même année, elle publie un hebdomadaire « Al-Chorouk Al-Arabi » qui s'est transformé en mai 2011 en magazine mensuel.

Le quotidien Echorouk s'est distingué depuis sa création en tant que journal d'opinion ; il exprime des opinions des Algériens sur des questions nationales ainsi que des événements arabes et internationaux.

Avec la reconnaissance du droit au pluralisme politique et médiatique dans la constitution de 1989, et la promulgation de la loi de l'information de 1990, un groupe de jeunes journalistes qui travaillaient dans des journaux gouvernementaux ont décidé de se lancer dans l'aventure et ils ont créé L'hebdomadaire Echorouk Al-Arabi, et le véritable objectif était de publier quotidiennement, mais les conditions politiques et sécuritaires que le pays a traversées dans les années 90 ne le permettaient pas, en 2000, il est devenu Echorouk al –Yawmi.

En janvier 2005, le quotidien Echorouk a connu un nouveau départ prometteur, car il a fourni les capacités financières nécessaires à son succès en agrandissant et en équipant le siège, en améliorant les méthodes de travail, en employant des journalistes qualifiés et en établissant une politique des médias qui s'est avérée efficace grâce à l'augmentation de nombre des lecteurs.

Depuis la mi-2007, le quotidien Echorouk occupe le premier rang des quotidiens du pays, en termes d'impression, de distribution et de diffusion, puisque son tirage a dépassé les 800 000 exemplaires avec une diffusion couvrant toutes les communes du pays et avec un taux de retour de moins de 10 pour cent. Depuis novembre 2009, il atteint un chiffre qu'aucun quotidien n'a atteint avant ; dans tout le territoire national, soit un million d'exemplaires par jour.

À partir de 2013, le quotidien Echorouk a fait face à des campagnes répétées de harcèlement, en raison de son traitement des questions politiques nationales, chose qui lui a privé son droit à la publicité publique et à l'impression à plusieurs reprises et pendant de longues périodes. Et même des hommes d'affaires, des patrons des grandes entreprises

économiques ont été menacé sous la peine de restrictions, au cas où leurs annonces seraient publiées dans le journal.

Le quotidien Al-Shorouk a résisté à ces campagnes qui ont asséché ses revenus provenant des publicités et des ventes, mais il a continué à publier malgré les sanctions sévères qui lui ont été imposées, et l'impression du journal a diminué à seulement 10 % environ.

Le quotidien traite de différentes sujet au sein de l'organe de presse Echourouk, il existe plus de 20 a 30 journaliste et environ 40 correspondants dans quelques wilayas d'Algérie, pour les grande wilaya, Oran, Béjaia, Constantine, Tizi Ouezou, ouargla Setif, Bouira, M'sila, El Oued il y a 3 correspondants pour chaque grande wilaya.

Analyse et interprétation des données :

1. Analyse et interprétation des données de notre questionnaire :

Tableau N° 01 : la présentation de la population d'étude selon le genre.

| Genre | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Féminin | 1 | 6 % |
| Masculin | 15 | 94 % |
| Totale | 16 | 100 % |

Parmi les 16 participants du questionnaire, une seule personne d'un pourcentage de 6% s'identifie comme femme, tandis que la majorité, soit 15 personnes, d'un pourcentage de 94% sont des hommes.

D'après le tableau suivant on observe que les résultats indiquent une prédominance masculine, et aussi une représentation féminine faible.

On conclut que le métier du correspondant de presse à la wilaya de Bejaia est dominé par les hommes, et n'attire pas encore les femmes. Cela peut être expliqué par la nature du métier qui nécessite des déplacements pour la collecte de l'information. Aussi les normes sociales de la société Béjaouie comme le système de croyance et les traditions n'encouragent pas la femme à exercer ce métier.

Tableau N° 02 : La répartition de la population d'étude selon les différentes catégories d'âge.

| Age | Fréquence | Pourcentage |
|-----------------|-----------|-------------|
| Moins de 25 ans | 0 | 0% |
| [26-35ans] | 3 | 19% |
| [36-45ans] | 8 | 50% |
| [46-55ans] | 5 | 31% |
| [56-65ans] | 0 | 0% |
| Plus de 66 ans | 0 | 0% |
| Total | 16 | 100% |

D'après les données collectées, le tableau nous montre que la catégorie d'âge 36-45 ans est la tranche la plus élevée dans le métier du correspondant, de presse d'un pourcentage de 50 % et d'une fréquence de 8/16. Puis la catégorie d'âge 46-55 ans qui se met en deuxième place avec un pourcentage de 31% d'une fréquence de 5/16, par ailleurs une représentation un peu faible de la catégorie d'âge de 25-35 ans avec un pourcentage de 19% et 5/16 de fréquence. Par contre dans les catégories restantes on observe une absence de correspondants de presse.

On constate que la majorité des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia, sont âgés entre 35 et 55 ans. Puis une catégorie minoritaire de correspondants sont jeunes, âgés entre 25 et 35 ans.

A cet effet, nous concluons que la profession de métier de correspondant de presse est pratiquée par des personnes moyennement âgées. Cela peut être expliqué par le fait que la majorité d'entre eux exercent des professions principales et le métier de correspondant est un métier secondaire.

Tableau N° 03 : la répartition de la population d'étude selon la situation familiale.

| Situation Familiale | Fréquence | Pourcentage |
|---------------------|-----------|-------------|
| Célibataire | 2 | 12% |
| Marié | 14 | 88% |
| Divorcé | 0 | 0% |
| Veuf | 0 | 0% |
| Totale | 16 | 100% |

A partir de ces statistiques, on déduit que la catégorie des mariés est majoritaire, qui se présente avec un pourcentage de 88% avec une fréquence de 14/16, tandis que la catégorie des célibataires est modeste avec un pourcentage de 12%, est 2 de fréquence de notre population d'étude.

On constate que la majorité des correspondants de presse de la willaya de Bejaia sont mariés chose qui reflète une stabilité sociale chez les enquêtés.

Tableau N° 04 : La répartition de la population d'étude selon leurs nombre d'enfants.

| Nombre D'enfants | Fréquence | Pourcentage |
|------------------|-----------|-------------|
| Un enfant | 4 | 30% |
| Deux enfants | 3 | 21% |
| Trois enfants | 2 | 14% |
| Quatre enfants | 3 | 21% |
| Sans enfant | 2 | 14% |
| Totale | 14 | 100% |

Remarque : 14 enquêté au lieu de 16 parce que deux enquêtés de notre population d'étude sont des célibataires.

A travers le tableau ci-dessus on constate que la catégorie des correspondants de presse de la wilaya de Bejaïa mariés avec un seul enfant est majoritaire avec un pourcentage de 30% et une fréquence de 4/14. Dans la seconde position il ya les catégories qui on 02 ou 04 enfants avec un pourcentage de 21% et une fréquence de 3/14, et les dernières catégories sont celles ont 3 et les sans enfants présenté avec un pourcentage faible de 14% et d'une fréquence de 2/14.

On conclut que les correspondant de presse marier et qui on 01 enfant est la catégorie dominante, cela est du a leurs situation sociale auxquelles ils vivent, et leurs salaire qui n'est pas suffisant, donc ils sont dans l'obligation d'avoir 1 enfant pour mieux subvenir a leurs besoin.

Tableau N° 05 : La répartition de la population d'étude selon leur ancienneté dans le domaine du journalisme.

| Ancienneté | Fréquence | Pourcentage |
|-----------------|-----------|-------------|
| [1 ans – 5 ans] | 2 | 12% |
| [6- 10 ans] | 6 | 38% |
| [11- 15ans] | 5 | 32% |
| [16-20ans] | 2 | 12% |
| [21-25 ans] | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100% |

Selon la répartition des répondants, on observe que la catégorie des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia d'une ancienneté de 6 -10 ans est la dominante ; d'un pourcentage de 38% et d'une fréquence de 6/15, suivie de ceux qui ont une ancienneté de 11- 15 ans ; d'un pourcentage de 32% et 5/16 de fréquence. Cependant, il est intéressant de noter qu'il y a une répartition équilibrée des durées de 1-5 ans et 16-20 ans avec un pourcentage de 12% et 2 de fréquence, et une faible répartition de ceux qui ont une ancienneté au travail, qui se situe entre 21-25 ans d'un pourcentage de 6%.

On constate que la majorité des correspondants de presse de la wilaya de Béjaia ont une ancienneté dans le domaine du journalisme qui se situe entre 6 à 10 ans.

À cet effet, nous concluons que les correspondants de presse les plus anciens entre 21 et 25 ans est représentée avec un pourcentage de 06%, on constate que la majorité ont quitté leurs domaine, puisque il ne leurs conviens pas, selon leurs réponses au questionnaire.

Tableau N° 06 : La répartition de la population selon le travail de leurs conjoints.

| Le travail du conjoint | Fréquence | Pourcentage |
|------------------------|-----------|-------------|
| Oui | 4 | 29% |
| Non | 10 | 71% |
| Totale | 14 | 100% |

Remarque : 14 enquêtés au lieu de 16 enquêtés pour motif de deux célibataires de notre population d'étude.

A partir de ce tableau on note que la répartition des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia indique que leur conjoint ne travaille pas avec un pourcentage de 71% et avec une fréquence de 10/14, ainsi que le reste mentionne que le conjoint travaille, avec un pourcentage de 29% et 4/14 de fréquence.

A base du tableau N° 08, selon la nature de métier de correspondant de presse qui montre que 75% exercent le travail de correspondant de presse comme un métier secondaire, suite a leurs salaire qui est insuffisant et leurs conjoint ne travail pas, ainsi que leurs situation familiale qui est critique, ils sont dans l'obligation d'exercer ce métier comme une profession de plus.

Tableau N° 07 : La répartition de la population selon leur niveau d'instruction

| Niveau d'instruction | Fréquence | Pourcentage |
|----------------------|-----------|-------------|
| Secondaire | 5 | 31% |
| Universitaire | 11 | 69% |
| Totale | 16 | 100% |

A partir des données collecter ce tableau ci-dessus illustre que le niveau d'instruction Universitaire des correspondant de presse de la wilaya est dominat d'un pourcentage de 69% et d'une fréquence de 11/16, par contre le niveau d'instruction secondaire est en deuxième position avec un pourcentage de 31 % et d'une fréquence de 5/16.

On constate que la majorité des correspondants de presse de la wilaya de Bejaïa ont un niveau universitaire qui est un niveau supérieur. Cela peut être dû à la nature du métier qui nécessite un niveau élevé du savoir et de la maîtrise des langues.

Tableau N° 08 : La répartition de la population selon la nature du métier de correspondant de presse.

| Nature | Fréquence | Pourcentage |
|--------------------------|-----------|-------------|
| Un travail à part entier | 4 | 25% |
| Un métier secondaire | 12 | 75% |
| Totale | 16 | 100 |

Les statistiques du questionnaire ont démontré que la majorité des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia exercent le travail de correspondant de presse comme un métier secondaire avec un pourcentage de 75% et 12/16 de fréquence. Une minorité de 25% l'ont considéré comme un travail a par entier de 25% et 4/16 de fréquence.

Nous concluons que le métier de correspondant de presse est une profession supplémentaire chez les correspondants, et la majorité de nos enquêtés dispose d'une source de revenu principale a part le journalisme.

Suite a la cherté de la vie en Algérie, ils sont dans l'obligation d'avoir une source de revenus de plus pour subvenir a leurs besoins.

Tableau N°09 : La relation entre le travail du conjoint et la nature du métier du correspondant de presse.

| Situation professionnelle Nature du Métier de correspondants du conjoint | Conjoint travaille | | Conjoint chômeur | | Total | |
|---|--------------------|-----|------------------|-----|-------|------|
| | F | % | F | % | F | % |
| Travail permanent | 1 | 8% | 3 | 21% | 4 | 29% |
| Travail secondaire | 3 | 21% | 7 | 50% | 10 | 71% |
| Total | 04 | 29% | 10 | 71% | 14 | 100% |

Remarque : 14 enquêté mariés qui sont concernés par ce tableau motif ; nous avons 2 enquêté célibataire. Donc nous avons isolé 2 enquêté qui exerce le métier de correspondant comme fonction secondaire et leur conjoints travail.

A partir du tableau ci-dessus, nous remarquons que les correspondants de presse de la wilaya de Bejaia qui exercent la profession de correspondant comme un métier secondaire et leurs conjoints chômeur est la catégorie la plus présenté avec un pourcentage de 50% et 10/14 de fréquence.

L'explication sociologique qu'on peut attribuer a ces analyse statistique c'est que :

La plupart des correspondants de presse de la wilaya de Bejaia exercent le métier de correspondant de presse comme un métier secondaire, alors que leurs conjoints ne travaille pas, donc ils sont oblige de travaillé un métier supplémentaire pour subvenir à leurs besoins.

Tableau N° 10 : La répartition de la population selon l'année de l'intégration du métier de correspondant de presse

| Année | Fréquences | Pourcentage |
|-------------|------------|-------------|
| [1995-2000] | 1 | 6% |
| [2001-2006] | 2 | 13% |
| [2007-2012] | 4 | 25% |
| [2013-2018] | 8 | 50% |
| [2019-2022] | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100% |

Selon le tableau suivant on constate que durant l'année 2013-2018 la catégorie majoritaire des correspondants de presse on intégré leurs profession ; d'un pourcentage de 50% soit avec une fréquence de 8/16, à suivie de la période de 2007-2012, durant laquelle l'intégration de la profession du correspondants de presse atteint un pourcentage de 25% avec une fréquence de 4/16, puis une chute de l'intégration de la profession du correspondant de presse avec un pourcentage de 13% soit avec une fréquence de 2/16 est constatée durant la période de 2001-2006. Et une faible intégration de la profession du correspondant de presse avec un pourcentage de 6% et d'une fréquence de 1/16 a marqué les périodes de 1995-2000 et 2019-2022.

Cela peut s'expliquer par la mise en place de la spécialité CRP a l'université de Bejaia en 2015, on peut dire que plusieurs étudiant on intégré le domaine du journalisme durent cette période.

Pour la période de 1995-2000, La faible interrogation du métier du correspondant de presse peut être expliquée par la crise sécuritaire que l'Algérie à vécu qui se caractérise par le terrorisme et l'assassinat des journalistes.

Tableau N° 11 : les médias pour lequel le correspondant de presse travail t-ils :

| Type de Médias | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------------|-----------|-------------|
| Pour un seul journal | 9 | 56% |
| Pour plusieurs journaux | 4 | 25% |
| Pour la télévision | 1 | 6% |
| Pour la chaine radio | 2 | 13% |
| Totale | 16 | 100 % |

D'après ce tableau, on remarque que la catégorie des correspondants de presse qui travaillent pour un seul journal est dominante ; d'un pourcentage de 56% soit avec une fréquence d'une de 9/16, suivis par la catégorie des correspondants qui travaillent pour plusieurs journaux avec un pourcentage de 25% soit avec une fréquence de 4/16, puis la catégorie des correspondants qui travaillent pour la chaine radio en troisième position avec un pourcentage de 13% soit avec une fréquence de 2/16, et en dernier lieu on constate que les chaînes de télévisions ont marqué un pourcentage faible de 6% soit avec une fréquence de 1/16.

Cela peut s'expliquer par la facilité de recrutement des correspondants de presse à des journaux, par rapport à la télévision et à la Radio.

Tableau N° 12 : le type de contrat de travail :

| Types de contrat | Fréquence | Pourcentage |
|------------------|-----------|-------------|
| CDD | 10 | 62% |
| CDI | 6 | 38% |
| Totale | 16 | 100 % |

À travers les données collectées auprès de la population d'étude on constate que la majorité des correspondants de presse de wilaya de Bejaïa ; ont un contrat de travail CDD (contrat de travail à durée déterminée) avec un pourcentage de 62% et d'une fréquence de 10/16. Puis 38% des correspondants travaillent avec un contrat CDI (contrat de travail à durée indéterminée).

On conclut que la plupart des correspondants de presse de la wilaya de Béjaïa travaillent avec des contrats (CDD). Cela est dû peut être aux conditions de travail qui peuvent certainement être un facteur contributif à la prédominance des contrats à durée déterminée pour les correspondants de presse, aussi la crise économique que l'Algérie a connue et l'adoption de l'économie de marché et la privatisation peuvent être des facteurs du choix des entreprises médiatiques de ce type de contrat.

Tableau N° 13 : la situation de correspondant de presse :

| Situation | Fréquence | Pourcentage |
|-----------|-----------|-------------|
| Actif | 15 | 94% |
| Retraité | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100 % |

Ce tableau nous montre que les correspondants de presse de wilaya de Bejaia sont dans une situation active avec un pourcentage de 94% et d'une fréquence de 15/16. Par contre une catégorie d'une personne retraitée sous un pourcentage de 6% et 1/16 de fréquence.

On conclut que la catégorie majoritaire des correspondants de presse de wilaya de Bejaia est active.

Tableau N° 14 : la zone géographique de travail :

| La zone | Fréquence | Pourcentage |
|--------------|-----------|-------------|
| Zone rurale | 10 | 62% |
| Zone urbaine | 6 | 38% |
| Totale | 16 | 100% |

D'après les données de ce tableau on remarque que l'échantillon qui travaille dans une zone géographique rurale se présente majoritairement avec une fréquence de 10/16 et par un pourcentage de 62%, les correspondants qui travaillent dans une zone géographique urbaine présentée par un pourcentage de 38% d'une fréquence de 6/16.

On remarque que le travail d'une zone géographique rurale domine la zone urbaine avec une différence de 24%. (62%-38%), parce que les correspondants de presse sont près de leur lieu de résidence donc l'accès à l'information serait facile.

Tableau N° 15 : la région de travail de correspondant de presse

| La région | Fréquence | Pourcentage |
|-----------------------------------|-----------|-------------|
| De la région de travail | 9 | 56% |
| En dehors de la région de travail | 7 | 44% |
| Totale | 16 | 100% |

D'après les statistiques du tableau « travail de correspondant » on remarque qu'un équilibre presque totale dans les fréquences et le pourcentage. En 1^{ère} position, nous avons les correspondants de presse de wilaya de Bejaia qui travaillent dans leurs régions présenter par un pourcentage de 56% et 9/7 de fréquence. Et ceux qui travaillent en dehors de leur région natale sont 44% et une fréquence de 7/16.

On conclut que la majorité des correspondants travail dans leur région de travail et leurs région d'habitation puisque la couverture des événements serait facile de la région de travail plutôt que en dehors de la région de travail, ainsi son proche de leurs région d'habitation.

Mais cela n'est pas vraiment significatif, car il y a une légère différence dans les statistiques concernant la relation du lieu de résidence et le lieu de travail.

Tableau N° 16 : les difficultés rencontrées dans l'exercice de métier de correspondant de presse :

| Type de Difficulté | Fréquence | Pourcentage |
|---------------------------|-----------|-------------|
| Déplacement et transport | 5 | 31% |
| La collecte d'information | 10 | 63% |
| L'adaptation au travail | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100 % |

Le tableau nous montre que le taux des correspondants de presse qui ont les difficultés dans la collecte des informations est plus élevé par rapport aux autres difficultés réunis un taux de 63% et une fréquence de 10/16 comportant la majorité de l'échantillon étudié durant l'exercice de leur profession, aussi le problème de déplacement et de transport est soulevé comme contrainte avec 31%.

Les correspondants ont un problème de moyen de transport puisque l'organe auxquels font partie n'offre pas des véhicules de service et n'assure pas les moyens de déplacement pour que les correspondants puissent collecter des informations. En effet pour les problèmes de collecte d'information est liée aux conditions et aux moyens mise à sa disposition, et au type d'information que le correspondant tente d'avoir.

Tableau N° 17 : l'accès de correspondant aux certains droits :

| Droit | Fréquence | Pourcentage |
|----------------------|-----------|-------------|
| Assurance | 2 | 12% |
| Frais de déplacement | 14 | 88% |
| Congé payé | 0 | 00% |
| Allocation Familiale | 0 | 00% |
| Totale | 16 | 100 % |

Les statistiques collectées après la distribution de questionnaire nous dévoilent que la majorité des correspondants de presse que leurs frais de déplacement sont assuré par médias auquel ils travaillent avec un pourcentage de 88% et 14/16 de fréquence, par contre se qui ont accès à l'assurance sont présenter avec un pourcentage de 12% et d'une fréquence de 2/16 de la population étudié.

Nous concluons que la majorité des correspondants de presse ont accès au frais de déplacement qui sont assuré par les médias auquel ils travaillent, puisque ils occupent un autre métier à part, donc ils ont accès juste au frai de déplacement, par contre la catégorie minoritaire ont accès à l'assurance car ils sont des correspondants permanents.

Tableau N° 18 : l'opinion de correspondant de presse de leur salaire :

| Le salaire | Fréquence | Pourcentage |
|-------------|-----------|-------------|
| Insuffisant | 15 | 94% |
| Suffisant | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100% |

D'après le tableau, les statistiques révèlent que 94% des correspondants sont insatisfaits de leur salaire, ce qui représente une majorité écrasante. Il y a cependant 6 % qui sont satisfaits du salaire.

Alors même le problème du salaire ne s'impose pas uniquement dans le secteur public, mais aussi dans la presse.

Et aussi cela est du à la nature de rémunération des journalistes est à la pige (voir le tableau N° 17), donc ce n'est pas un salaire fixe et rassurant, et les tarifs de payement à la pige n'est pas vraiment encourageant.

Cela est du a la situation financière de l'organe qui provient de la publicité, actuellement la publicité est en recule à cause des réseaux sociaux notamment l'interne, ainsi la cire économique que l'Algérie vit actuellement.

Tableau N° 19 : La relation entre le salaire du correspondant et la façon d'ont le correspondant de presse payé.

| La façon d'ont le correspondant payé Le salaire du correspondant | Payé par article | | Payé par mois | | Total | |
|---|------------------|-----|---------------|-----|-------|------|
| | F | % | F | % | F | % |
| Salaire insuffisant | 13 | 81% | 2 | 13% | 15 | 94% |
| Salaire suffisant | 0 | 00% | 1 | 6% | 1 | 6% |
| Total | 13 | 81% | 3 | 19% | 16 | 100% |

Les statistiques collectées après le croisement des deux variables : le taux de satisfaction des correspondants de presse de leurs salaires et la manière dont ils sont payés.

Nous dévoilons que la majorité des correspondants de presse qui sont payés à la pige jugent que leurs salaires est insuffisant avec un pourcentage de 81% et une fréquence de 13/16. Par contre ceux qui sont payé par mois qui se présent avec un pourcentage de 13% et 2/16 de fréquence.

Nous ne concluons que les correspondants de presse de la wilaya de Bejaia qui sont pigistes leur salaires est insuffisant, cela est du à la nature du contrat de travail conclus avec les médias pour lequel ils travaillent, ainsi la situation financière des organes médiatique qu'est critique et qui ne permet pas de payés ses correspondants avec un salaire très élevé.

Tableau N° 20 : la façon d'ont le correspondant payé:

| Manière | Fréquence | Pourcentage |
|-------------|-----------|-------------|
| Par article | 13 | 81% |
| Par mois | 3 | 19% |
| Totale | 16 | 100% |

D'après la collecte de données sur l'échantillon étudié, il a été observé que 81% des correspondants de presse sont rémunérés par article et que 19% uniquement sont payés par mois.

Récapitulatif des statistiques :

Pourcentage de correspondants rémunérés par article : 81% et 13/16 de F.

Pourcentage de correspondants rémunérés par mois : 19% et 3/16 de F.

Cela est tout à fait logique est il est du à la nature du contrat de travail imposé par les organes de médias qui sont CDD en majorité (voir le tableau N° 11)

Tableau N° 21 : le moyen de transport utilisé lors de déplacement :

| Moyen de transport | Fréquence | Pourcentage |
|----------------------|-----------|-------------|
| Transport public | 7 | 44% |
| Véhicule personnelle | 9 | 56% |
| Véhicule de service | 0 | 0% |
| Totale | 16 | 100 % |

D'après les données recueillies, en 1^{ère} position il a été constaté que 44% des personnes utilisent les transports publics comme moyen de transport, avec une fréquence de 7 sur 16 personnes. D'autre part, 56% des personnes utilisent leur propre véhicule comme moyen de transport sous 9/16 de fréquence, tandis que personne n'utilise le véhicule de service.

On conclut qu'il est possible que le véhicule de service ne soit pas disponible pour les correspondants de presse, ce qui expliquerait pourquoi aucun d'entre eux n'a indiqué son usage. Cela pourrait être des politiques spécifiques de l'entreprise de presse pour laquelle ils travaillent ou à des limitations budgétaires qui restreignent l'accès aux véhicules de service.

Il est également possible que les correspondants de presse préfèrent utiliser leur propre moyen de transport pour des raisons personnelles. Ils pourraient préférer la flexibilité et l'indépendance offertes par leur propre véhicule, ainsi que la possibilité de se déplacer selon leurs propres horaires.

Tableau N° 22: la situation socioprofessionnelle des correspondent de presse :

| Situation | Fréquence | Pourcentage |
|--------------------|-----------|-------------|
| Mauvaise situation | 16 | 100% |
| Bonne situation | 0 | 0% |
| Totale | 16 | 100% |

A la lumière des données présentées dans le tableau, il est observé que les correspondants de presse de notre population étudiée, sont tous confrontés à une mauvaise situation socioprofessionnelle. Cela signifie que 100% des répondants se trouvent dans cette catégorie, avec une fréquence de 16 sur 16 personnes. Aucun des correspondants ne travaille dans une bonne situation socioprofessionnelle, ce qui représente 0%.

D'après cette étude statistique on constate que l'ensemble de la population étudiée des correspondants de presse rencontre des difficultés dans leur situation socioprofessionnelle. Cela peut inclure des problèmes tels que des salaires insuffisants, des conditions de travail précaires, un manque de stabilité d'emploi ou d'autres défis liés à leur statut professionnel.

Tableau N° 23: la méthode utilise pour la collecte d'information par les correspondants de presse :

| La méthode | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------|-----------|-------------|
| Etre sur place | 2 | 13% |
| Investigation | 1 | 6% |
| Contact personnel | 12 | 75% |
| Internet | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100% |

L'ensemble des correspondants de presse de wilaya de Bejaia trouve que la meilleur méthode pour la collecte d'information est leur contacts personnelle qui à pris la première place sous un pourcentage de 75% et une fréquence de 12/16, puis ce qui préfèrent la méthode d'être sur place d'un pourcentage de 13% et 2 de fréquence, il y a entre aux une catégorie minoritaire qui préfère utilisé l'internet et l'investigation d'un taux de 12% et une fréquence de 2/16 .

Nous concluons que la majorité préfère le contact personnel plus que d'autres méthodes. Cela peut s'expliquer par la confiance des correspondants de presse en leur contact personnel.

Alors les correspondants de presse obtiennent leurs sources à travers leurs contacte personnelles, ce métier du correspondant qui consiste a avoir des sources sur et fiable, donc les correspondant doivent avoir leurs propres sources personnels, pour avoir des informations concernant des faits ; actualité, ça fait partie de sa réputation et de son professionnalisme envers son public.

Tableau N° 24: la méthode utilise pour la vérification de la fiabilité de l'information :

| La méthode | Fréquence | Pourcentage |
|------------------------|-----------|-------------|
| A travers sources | 4 | 25% |
| A travers comparaisant | 1 | 6% |
| Méthode personnelle | 6 | 38% |
| Etre sur place | 5 | 31% |
| Totale | 16 | 100% |

A travers ce tableau on constate que 38% des correspondants de presse de la wilaya de Béjaia utilisent la méthode personnelle pour la vérification de la fiabilité des informations collectés par contre 31% du reste des individus, préfèrent être sur place pour couvrir et suivre l'information de près, et en troisième lieu ce qui utilisent leurs source pour vérifier la véracité des informations et en dernier lieu l'utilisation de la comparaison présenté par un pourcentage de 6% soit une fréquence de 1/16.

On note que la majorité des correspondants de presse de la wilaya de Béjaia utilisent leurs méthodes personnelles pour la vérification de la fiabilité des informations.

Nous concluons que les correspondants préfèrent utiliser leurs méthodes personnelles dans la vérification de la fiabilité des sources, donc ils doivent faire attention aux sources sur lesquels il obtienne des informations, si non dans le cas échéant ils seront poursuivie en justice pour fausse information, puisque le travail d'un correspondant s'intitule dans l'investigation afin d'avoir des informations sur et vérifier leurs véracités selon leurs propres méthodes.

Tableau N° 25: la manière dont les correspondants gèrent les informations sensible et confidentielle en respectant l'éthique journalistique :

| La manière | Fréquence | Pourcentage |
|--------------------------------------|-----------|-------------|
| Avec des techniques professionnelles | 2 | 13% |
| La prudence | 6 | 37% |
| Le déplacement sur place | 5 | 31% |
| L'objectivité | 2 | 13% |
| L'ancienneté dans le métier | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100% |

A travers les données de ce tableau, on constate que 37% des correspondants de presse de la willaya de Bejaia gèrent l'information confidentielle avec prudence, avec une fréquence de 6/16. Puis les catégories qui gèrent ce genre d'information à partir du déplacement sur le terrain avec un pourcentage de 31% et avec une fréquence de 5/16, et en troisième lieu un équilibre de ceux qui gèrent avec une objectivité et avec des techniques professionnelles avec un pourcentage de 13%, et en dernier lieu ce qui gèrent selon leurs ancienneté avec un pourcentage faible de 6%.

En Algérie l'information confidentielle est très dangereuse, ils risquent des poursuites judiciaires dans le cas où ils donnaient une information confidentielle et fautive, donc les correspondants sont en mesure de faire attention et travailler avec prudence, et respecter de ne pas porter atteinte à la sûreté et la souveraineté de l'état.

Tableau N° 26: les correspondants de presse et la manière de réagir face aux obstacles lors de la collecte d'information.

| Les obstacles | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------|-----------|-------------|
| Le mieux possible | 5 | 31% |
| L'objectivité | 3 | 19% |
| A survivre | 4 | 25% |
| Surpassé | 4 | 25% |
| Totale | 16 | 100% |

A base des données collectées, et à travers ce tableau, les correspondants de presse font de leur mieux possible face aux obstacles qu'ils rencontrent qui est représenté par un pourcentage de 31% et avec une fréquence de 5/16, puis en 2^{ème} position dans la survie et le surpasse qui sont représentés, avec un pourcentage de 25% chacun soit une fréquence de 4/16, et en dernier lieu l'objectivité avec un pourcentage de 19 % soit avec une fréquence de 3/16.

Nous constatons que la majorité des correspondants de presse font de leurs mieux dans pour faire face des obstacles pendant l'exercice de leurs métier.

Nous concluons que les correspondant de presse doivent faire de leurs mieux malgré les difficultés qu'ils rencontrent, ils doivent accumuler leurs travail qui consiste à informer les citoyen, ainsi vise a vis son lectorat.

Tableau N° 27: Les sources d'information :

| Les sources | Fréquence | Pourcentage |
|---------------------|-----------|-------------|
| Réseaux personnelle | 10 | 62% |
| Source officielle | 6 | 38% |
| Réseaux internet | 0 | 0% |
| Totale | 16 | 100 % |

A travers ce tableau ci-dessus et à base des donnée collecter par notre étude, on observe que la majorité des correspondants de presse utilisent leurs propres réseaux personnels représenté par un pourcentage de 62% soit avec une fréquence de 10/16. Par contre 6 individus du restant de notre population d'étude préfèrent utiliser les sources d'information officielle avec un pourcentage de 38% soit avec une fréquence de 6/16. Par ailleurs l'usage du réseau internet est représenté par 0%.

Nous constatons que la majorité des correspondants de presse utilisent leurs propres réseaux personnels dans la collecte d'information.

On conclu que le réseau personnel est la source la plus sur par a port à d'autre paramètre, les correspondants doivent toujours être prudent dans leurs collecte d'information ; si non ils seront poursuivi en justice pour des informations fausse.

Tableau N° 28: la confiance des correspondants dans les informations fournies par leurs sources.

| Les informations fournies | Fréquence | Pourcentage |
|---------------------------|-----------|-------------|
| Confiant | 13 | 81% |
| Non confiant | 3 | 19% |
| Totale | 16 | 100 % |

A base de ce tableau et a travers les donnée collecter de notre échantillon d'étude on constate que de la catégorie des correspondants qui ont confiance dans les informations fournies par leurs sources est dominante d'un pourcentage de 81% soit avec une fréquence de 13/16, par contre la catégorie qui n'ont pas confiance en leurs sources est en second lieu avec un taux faible de 19%.

En conclusion on note que la majorité des correspondants de presse ont confiance des informations fournies par leurs sources.

Et la on peut constater, l'importance des relations personnelles même au travail, elles inspirent la confiance.

Bien sur que les correspondants on confiance en leurs sources, si non ils serons plus en mesure de continuer à exercer leurs métier de correspondant de presse, généralement se métier est basé sur la véracité de l'information, le correspondant doit informer son public a travers ces source auxquels il à confiance.

Tableau N°29 : La relation entre la responsabilité du correspondant de presse et les informations fournies par leurs sources.

| La confiance des correspondants de leur source de correspondant | Confiant | | Non confiant | | Total | |
|---|----------|-----|--------------|-----|-------|------|
| | F | % | F | % | F | % |
| La transmission d'information | 12 | 75% | 3 | 19% | 15 | 94% |
| Etre professionnel | 1 | 6% | 0 | 00% | 1 | 6% |
| Total | 13 | 81% | 3 | 19% | 16 | 100% |

A travers le tableau ci-dessus qui est un tableau croisé de deux variables ; la confiance des correspondants dans les informations fournies par leurs sources et la responsabilité du correspondant de presse.

Nous dévoilons que la catégorie la plus présente est les correspondants de presse qui ont confiance de leurs sources et ce qui ont la responsabilité de transmission de l'information avec un pourcentage de 75% et d'une fréquence de 12/16. En deuxième catégorie nous avons les correspondants de presse qui sont pour but de la transmission de l'information et ils n'ont pas de confiance à leurs sources sont présenté avec un pourcentage de 19% et 3 de fréquence.

Notre explication sociologique qu'on peut attribuer a ces analyse statistique c'est que :

En tant que le correspondant de presse obtient des informations fiable de la part de ses sources, automatiquement il aurait la confiance des lecteurs. Dans le cas contraire sa réputation seras remise en question de plus serait exposé à des poursuites judiciaire.

Tableau N° 30: les critères dont les correspondants de presse utilisent pour évaluer la fiabilité des informations collectées :

| Critère | Fréquence | Pourcentage |
|--------------------------------|-----------|-------------|
| Déplacement sur le terrain | 6 | 37% |
| Investigation | 3 | 19% |
| Fiabilité de la source | 3 | 19% |
| De la vérification personnelle | 4 | 25% |
| Totale | 16 | 100 % |

A travers les données collectées la majorité utilise la méthode du déplacement sur le terrain a fin d'évaluer la fiabilité des informations collecté avec un pourcentage de 37% soit un effectif de 6 individu, par contre 2 d'entre eux préfèrent utiliser leurs propre vérification personnelle présenté par un pourcentage de 25% et une égalité dans l'utilisation de l'investigation et la fiabilité des sources qui est représenté par un pourcentage de 25%.

On conclu que la majorité des correspondant de presse de Bejaia préfèrent vérifier la fiabilité des informations collectés a travers le déplacement sur le terrain.

Certes chaque correspondant à ca propre vison, donc pour certain ils préfèrent d'être sur place pour mieux observer un événement ou autre, par contre si le correspondant ne serait pas dans le lieu de l'événement ici la rédaction sera différente.

Tableau N° 31: la responsabilité du correspondant de presse:

| La responsabilité | Fréquence | Pourcentage |
|-----------------------------|-----------|-------------|
| Transmissions d'information | 15 | 94% |
| Etre professionnel | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100% |

A travers les données collectées la majorité utilise la méthode du déplacement sur le terrain a fin d'évaluer la fiabilité des informations collecté avec un pourcentage de 37% soit un effectif de 6 individu, par contre 2 d'entre eux préfèrent utiliser leurs propre vérification personnelle présenté par un pourcentage de 25% et une égalité dans l'utilisation de l'investigation et la fiabilité des sources qui est représenté par un pourcentage de 25%.

On conclu que la majorité des correspondants de presse de Bejaia préfèrent vérifier la fiabilité des informations collectés a travers le déplacement sur le terrain.

Bien sur la responsabilité du correspondant est d'assurer la transmission de l'information aux citoyens.

Tableau N° 32: le taux de la satisfaction de la manière dont les correspondants assurent le droit de citoyen a l'information :

| Satisfaction | Fréquence | Pourcentage |
|---------------|-----------|-------------|
| Satisfait | 15 | 94% |
| Non satisfait | 1 | 6% |
| Totale | 16 | 100% |

A la lumière des données présentées dans le tableau, il est observé que la majorité des répondants de notre échantillon d'étude, expriment leurs satisfaction de la manière qu'ils assurent le droit du citoyen à l'information avec un pourcentage de 94% et une fréquence de 15/16. Par contre 6% du reste des répondants affirment qu'ils n'ya pas de satisfaction avec une fréquence de 1/16.

Nous concluons que la grande majorité des correspondants de presse de la wilaya de Béjaia sont satisfait de la manière dont ils assurent le droit des citoyens à l'information.

Bien sur que les correspondant assurent le droit du citoyen a l'information c'est ce que il le défini un journaliste, si dans le cas contraire il ne va pas continuer a exercer sont métier si son public n'est satisfait du travail qui fait, leurs tache essentiels est d'informer le public, le divertir ; l'éduquer, donc son métier dépend de son public.

Tableau N° 33: l'organisation de la couverture locale de l'information de la part de l'organe médiatique :

| La couverture local | Fréquence | Pourcentage |
|---------------------|-----------|-------------|
| Organisé | 14 | 87% |
| Non organisé | 2 | 13% |
| Totale | 16 | 100% |

Dans ce tableau la majorité des correspondant de presse affaïrement qu'il ya une organisation de couverture locale de l'information de la part de l'organisme d'accueil pour lequel, ils travaillent avec un pourcentage de 87% avec une fréquence de 14/16, par contre 13% du reste des répondants affirment le contraire avec une fréquence de 2/16.

On conclu que la couverture locale de l'information de la part de l'organe est organisé, l'organisme médiatique dispose d'une hiérarchie, et une organisation, la répartition des tache, si non dans le cas échons les informations serons les mêmes et y aura pas une diversification d'information.

Tableau N° 34: le découpage des zones géographiques de couverture selon :

| Découpages des zones géographiques | Fréquence | Pourcentage |
|------------------------------------|-----------|-------------|
| Oui | 9 | 56% |
| Non | 7 | 44% |
| Totale | 16 | 100 % |

A travers les donnée collecter on constate que 56% des correspondant de presse de la willaya de Bejaia déclarent qu'il ya un découpage des zones de couvertures de la part de l'organe de presse auquel ils travaillent avec une fréquence de 9/16. Parmi le reste des correspondants de presse affirment le contraire avec un pourcentage de 44% soit avec une fréquence de 7/16.

Nous concluons qu'il existe un découpage des zones géographiques de couverture des correspondants de presse à Bejaia, de la part de l'organe de presse.

Tableau N° 35: l'existence de la professionnalisation de l'activité de correspondant de presse:

| Professionnalisation | Fréquence | Pourcentage |
|----------------------|-----------|-------------|
| Oui | 4 | 25% |
| Non | 12 | 75% |
| Totale | 16 | 100 % |

A travers ce tableau on note que la majorité des correspondants de Bejaia jugent qu'il n'y a pas de professionnalisation de l'activité de correspondant de presse avec un pourcentage de 75% soit avec une fréquence de 12/16, parmi les répondant restant on trouve que 25% d'entre eux on juger qu'il une existence de la professionnalisation de l'activité de correspondant de presse soit avec une fréquence de 4/16.

Cela peut être expliqué par des conditions de travail précaires : Les correspondants de presse pourraient être confrontés à des conditions de travail difficiles, telles que des horaires irréguliers, des salaires bas ou inexistant, des contrats précaires, etc. Cette précarité peut contribuer à leur sentiment de manque de professionnalisation.

Alors que les correspondants jugent que il n'y a pas une professionnalisation du métier du correspondant de presse, cela est du au différentes contrainte, ainsi qu'il n'y a pas de texte juridique qui définisse leurs statu, pour cela ils pensent de quitter un jour le domaine du journalisme.

Section 02 : Discussion et vérification des hypothèses :

L'objectif de notre recherche est d'étudier le profil des correspondants de presse dans la wilaya de Bejaia, puis on a posé deux hypothèses sur lesquelles on a fondé notre questionnaire :

- 1- La situation socioprofessionnelle du correspondant de presse à Bejaia est critique vu qu'il vit dans des conditions difficiles.
- 2- Le correspondant de presse à Bejaia assure le droit du citoyen à l'information par l'adoption d'une méthode professionnelle au travail.

Après avoir analysé les résultats des tableaux, et interpréter les données, nous sommes arrivés à des résultats qui nous ont permis de confirmer les deux hypothèses :

- 1. Ce qui concerne notre première hypothèse qui est** « La situation socioprofessionnelle du correspondant de presse à Bejaia est critique vu qu'il vit dans des conditions difficiles.

Résumer des tableaux qui défendent notre première hypothèse :

- Le métier du correspondant de presse et une profession supplémentaire, pour subvenir à leurs besoins.
- La majorité des correspondants des correspondants de presse à Béjaia ont intégré leur profession entre 2013-2018, cela est expliqué par la mise en place de la spécialité : communication et relation publique en 2015.
- la majorité des correspondants de presse travaillent pour un seul journal, par ce qu'ils exercent d'autre métier.
- la plupart des correspondants de presse de la wilaya de Béjaia travaillent avec des contrats (CDD), suite à la nature de leur contrat de travail.
- les correspondants de presse de wilaya de Bejaia sont dans une situation active.
- les correspondants de presse qui travaillent dans une zone géographique rurale, puisque elle est près de son lieu de résidence.
- La majorité des correspondants travaillent dans leur région d'habitation puisque la couverture des événements serait facile.

- Les correspondants ont un problème de moyen de transport puisque l'organe auxquels font partie n'offre pas des véhicules de service et n'assure pas les moyens de déplacement.
- La majorité des correspondants de presse que leurs frais de déplacement sont assuré par médias auquel ils travaillent avec un pourcentage de 88% et 14/16 de fréquence.
- les correspondants de presse qui sont insatisfaits de leurs salaires.
- la plus part des correspondants de presse sont rémunérés par article. 19% uniquement sont payés par mois.
- la majorité des correspondants de presse utilisent les transports publics comme moyen de transport, tandis que personne n'utilise le véhicule de service.
- l'ensemble de la population étudiée des correspondants de presse rencontre des difficultés dans leur situation sociale et professionnelle.

Selon l'article réalisé par le Dr SALHI Dalila, intitulé : *La réalité socioprofessionnelle du correspondant de presse en Algérie*, publié dans la revue : Etudes et recherches sociologiques de l'université Chahid Hama Lakhdar D'el Oued, publié dans le numéro 10, en Mars 2015.

(Voir l'étude Antérieur Numéro 02)

Elle a pour objet d'étudier la situation et la réalité socioprofessionnelle du correspondant de presse en Algérie, ainsi que la stabilité de son l'emploi, « *A travers l'examen des lois de 1982, 1990, et la loi organique de 2012, sur l'identité du correspondant de presse ainsi les droits dont il jouit. Cela implique que les droits et les responsabilités des journalistes en question sont similaires à ceux des autres journalistes, mais ces lois on négligé une catégorie de journaliste qui sont les pigistes et les contractuel, les indépendant, a cette effet aucun texte ne définissent son statu et ses droit et devoir, la détermination est laisser à l'institution de presse de décider par a port à son règlement intérieur et ses accords collectifs.* »

De plus selon l'article réalisé par : Dr. TABET Mustapha et le Dr. HAMANI Ismail, publié dans la revue études et recherches sociologiques de l'université KASDI MERBAH OUAREGLA-ALGERIE.¹

(Voir l'étude Antérieur Numéro 03)

Intitulé : Le correspondant de presse Algérien dans les chartes des médias et la législation, qui confirme aussi que le correspondant de presse est dans une situation difficile, « *Les lois sur les médias en Algérie ont été affectées par les changements politiques et idéologiques que l'Algérie a traversés, l'absence de dimensions professionnelles pour le journaliste et le correspondant de presse dans toutes les chartes et discours officiels* ».

A travers les données collectées auprès de nos enquêtés et à base des études antérieurs N° 02 et N° 03, nous constatons que le correspondant de presse de la wilaya de Béjaïa vit dans une situation difficile, ainsi l'absence des lois et législations qui définissent son statut.

D'après les tableaux N°= (16) (18) (21) (22), les données présentées dans ces quatre tableaux, argumentent que les correspondants de presse se trouvent dans une situation socioprofessionnelle défavorable, cela confirme la première hypothèse.

A partir de là nous concluons que notre première hypothèse est confirmée.

¹ المراسل الصحفي الجزائري في موائيق و تشريعات الإعلام traduit par nous même, site web : <https://cte.univ-setif2.dz/moodle/mod/resource/view.php?id=20228> consulté le 05/06/2023 à 23h00

- 2. Ce qui concerne notre deuxième hypothèse qui est** «Le correspondant de presse à Bejaia assure le droit du citoyen à l'information par l'adoption d'une méthode professionnelle au travail ».

Résumer des tableaux qui défendent notre première hypothèse

- L'ensemble des correspondants de presse de wilaya de Bejaia trouve que la meilleur méthode pour la collecte d'information est leur contacts personnelle qui à pris la première place sous un pourcentage de 75% et une fréquence de 12/16.
- la majorité des correspondants de presse de la wilaya de Béjaia utilisent leurs méthodes personnelles pour la vérification de la fiabilité des informations.
- les correspondants de presse de la willaya de Bejaia gèrent les informations confidentielles avec prudence et avec faire attention.
- les correspondants de presse font de leur mieux possible face aux obstacles qu'ils rencontrent durant exercice de leurs professions.
- la majorité des correspondants de presse utilisent leurs propres réseaux personnels pour la collecte d'information.
- la majorité des correspondant de presse de Bejaia préfèrent vérifier la fiabilité des informations collectés a travers le déplacement sur le terrain.
- La responsabilité de correspondants de presse de la wilaya Bejaia est d'être comme un médiateur entre le média et le citoyen afin d'assurer un feed back entre les attentes des citoyens informationnelles et les visé de l'organe du travail.
- La majorité des correspondants de presse de la wilaya de Béjaia sont satisfait de la manière dont ils assurent le droit des citoyens à l'information.
- La couverture locale de l'information de la part de l'organe est organisé, l'organisme médiatique dispose d'une hiérarchie, et une organisation, la répartition des tache, si non dans le cas échons les informations serons les mêmes et y aura pas une diversification d'information.

- Il existe un découpage des zones géographiques de couverture des correspondants de presse à Bejaia.
- Les correspondants jugent que il n'ya pas une professionnalisation du métier du correspondant de presse, cela est du au différentes contrainte, ainsi qu'il n'ya pas de texte juridique qui définisse leurs statu, pour cela ils pensent de quitter un jour le domaine du journalisme.

A la lumière des études exploratoire sur notre thème, nous avons pu avoir la confirmation de l'auteur PHILIP Gaillard, dans son ouvrage intitulé : Technique du journalisme « *Le correspondant local ou régional d'un quotidien de province à édition multiple est chargé de transmettre essentiellement les nouvelle quotidienne qui n'intéressent, pour la plupart, que les lecteur de son secteur* », « *Le bon correspondant local est avant tout celui qui a le sens de l'information, qui sait discerner ce qui peut intéresser les lecteurs* ». « *...présente un intérêt particulier pour les lecteurs* ».

D'après les tableaux N°= (30) (31) (32) les données présentées dans ces trois tableaux, ont effectivement confirmé que la majorité des correspondants de presse de l'échantillon étudié exercent leur profession avec une responsabilité de transmission d'informations.

A travers les données collectées auprès de nos enquêté, et à base de l'auteur Philippe Gaillard, nous constatons que le correspondant local de la willaya de Béjaia assure le droit du citoyen à l'information.

A partir de la nous concluons que notre deuxième hypothèse est confirmé.

CONCLUSION

Conclusion :

L'objet de notre étude dans ce travail de recherche c'est focalisé sur le profil des correspondants qui est l'ensemble des traits socioprofessionnels d'un individu.

Notre premier intérêt est d'étudier la situation sociale et professionnelle des correspondants. Cependant on a mené une enquête quantitative destinée à une vingtaine de correspondants dans les différents organes médiatique, (les journaux, la radio et télévision) qui travaillent dans la wilaya de Béjaïa.

A la lumière de l'analyse des résultats obtenus au cours de la présente étude, on peut dire que les données obtenues lors de notre travail de recherche, confirment les deux hypothèses que nous avons énoncé au le début de notre recherche, les résultats obtenus confirment que Le correspondant de presse à Bejaia assure le droit du citoyen à l'information par l'adoption d'une méthode professionnelle responsable au travail qui est notre deuxième hypothèse même si ils vient dans une situation critique sur le plant sociale et professionnel qui est notre première hypothèse.

En conclusion, le correspondant de presse joue un rôle essentiel dans le domaine du journalisme en couvrant les événements et en rapportant les informations dans une zone géographique spécifique. Son travail implique une recherche approfondie, des interviews, la collecte de données et des compétences rédactionnelles pour produire des informations précises et pertinentes. Ils doivent être objectifs, et respecter les principes éthiques journalistiques, Les correspondants de presse sont les yeux et les oreilles des médias, en fournissant des reportages, des articles et des actualités à leur média de travail. Tout en étant prêt à travailler dans des conditions parfois difficiles.

Et de la le profil du correspondant de presse à la wilaya de Béjaïa se résume principale principalement selon notre étude dans les trait suivant :

- Le travail du correspondant de presse est un métier supplémentaire.
- Les correspondants de presse travaillent pour un seul journal.
- Les correspondants de presse sont rémunérés à la pige, ils travaillaient avec un contrat déterminé.
- Le salaire du correspondant est insuffisant vis-à-vis la tache qu'ils accomplissent.
- Le correspondant de presse n'as pas accès à l'assurance et à la sécurité sociale.

Chaque étude à ses limites, et dz là nous proposons des perspectives de recherche pour les futures études à titre d'exemple : Etude Comparative Entre la Situation Socioprofessionnelle des Correspondant de Presse Entre Deux Willaya d'Algérie.

Bibliographie

Bibliographie

I-Ouvrage méthodologiques

- 1- Maurice Angers, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997.
- 2- AKTOUF Omar, « *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations* ». Une introduction à la démarche classique et une critique », Les Presses de l'Université du Québec, 1987, mis en ligne en 2006 par l'édition électronique MACINTOSH.

II-Ouvrage :

- 1- Croll Anne, Ould Tayeb Nacer. *Presse gouvernementale et presse dite « indépendante » en Algérie : quelles différences ?*. In: Mots, n°57, décembre 1998. Algérie en crise.
- 2- Jean-Claude BERTNARD, *Médias*, Edition ellipses, Paris, 1995
- 3- Jean-Claude BERTRAND, *Médias, introduction à la presse, la radio, la télévision*, EDITION Ellipses, Paris.
- 4- MOSTEFAOUI, Belkacem, *50 ans médias Algériens*, édition les amies de Abdllhamid Benziane, Alger, 2013.
- 5- MOSTFAOUI BELKACEM, *Médias et liberté d'Expression en Algérie*, Edition Dar El Othmania, 2013.
- 6- M'hamed REBAH, *La presse Algérienne Journal d'un défi*, chihab Edition, 2020.
- 7- Pierre ALBERT, *les médias dans le monde*, Edition Ellipses, Paris 1994.
- 8- Pierre MOUANDJO, B Lewis, Patrice M, BIANDA « *Théorie et Pratique de la Communication* », L'harmattan, paris
- 9- Philippe GAILLARD, *Technique du Journalisme*, éd presse universitaire de France, Paris 1971.
- 10- RIFFEL Rémy, *Sociologie des Médias*, Edition Ellipses, 2001.

III-Dictionnaires :

- 1- GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Edition Dalloz, Paris

IV-Sites web :

- 1- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/profil/64166/>.
- 2- <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61598-le-correspondant-local-de-presse-analyse-de-la-constitution-du-groupe-en-sous-champs-journalistique.pdf/>.
- 3- <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/81550/>.
- 4- <https://cte.univ-setif2.dz/moodle/mod/resource/view.php?id=20228/>.
- 5- <https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2005-1-page-34.html/>.
- 6- <https://jack35.fr/2020/04/22/acta-diurna-le-premier-quotidien-de-lhistoire-etait-romain-galerie-et-video/>.
- 7- <https://www.acfamultimedia.com/actualite-vannes/lhistoire-de-laudiovisuel/>.
- 8- <https://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/journalisme/correspondant-local-1098>
- 9- <https://mcetv.ouest-france.fr/mon-mag-campus/campus-orientation-role-correspondant-etranger-14042021/>
- 10- <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/guerres-traces-m%C3%A9moires/repr%C3%A9sentations-de-la-guerre/reporters-de-guerre>
- 11- <https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2005-1-page-34.htm>
- 12- <https://jack35.fr/2020/04/22/acta-diurna-le-premier-quotidien-de-lhistoire-etait-romain-galerie-et-video/>
- 13- <https://www.acfamultimedia.com/actualite-vannes/lhistoire-de-laudiovisuel/>
- 14- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/internet-histoire/>
- 15- <https://mcetv.ouest-france.fr/mon-mag-campus/campus-orientation-role-correspondant-etranger-14042021/>
- 16- <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/guerres-traces-m%C3%A9moires/repr%C3%A9sentations-de-la-guerre/reporters-de-guerre>
- 17- https://athar.persee.fr/doc/feldj_1112-0649_1913_num_6_1_1120
- 18- <http://mapage.noos.fr/moulinhg02/educ.civique/medias/journalistes.droits.devoir.html/>
- 19- <https://www.isfj.fr/actualites/2021-journalisme-droits-devoirs/#:~:text=%E2%80%93%20Le%20respect%20de%20la%20vie,diffamation%20ou%20d'accusations%20infond%C3%A9es/>.

V-Journaux officiels :

- 1- République algérienne démocratique et populaire : Journal officiel, loi n° 82-01, n° 06, mardi 15 Rabi' al-Thani 1402 H, correspondant au 09 février 1982.
- 2- République Algérienne Démocratique et Populaire : Journal Officiel, Loi n° 90-07, n° 14, 03 avril 1990.
- 3- Journal officiel de la république Algérienne de code de l'information. N°12-05 du 12 janvier 2012.

Annexes

Annexe 01 :

Université d'Abd Errahmane Mira de Bejaia

Questionnaire

Nous sommes des étudiants de master 02 spécialités presse imprimée et électronique du département des sciences de l'information et de la communication à l'université d'Abderrahmane Mira de Bejaia.

Dans le cadre de la réalisation notre mémoire de fin d'étude sous le thème « le profil des correspondants de presse de la willaya de Bejaia ». Nous nous sollicitons de bien vouloir répondre aux questions

Toutes les réponses que vous voudrez bien apporter, nous vous assurons que elles seront utilisées que pour des fins scientifiques et nous vous promettons l'anonymat totale et seront intéressantes pour notre recherche.

I- Questions personnelles

1- votre genre : a- homme b- femme

2- Votre âge est entre :

A- moins de 25 ans b- 25-35 ans c- 36-45 ans

d- 46-55 ans e- 56-65 i- plus de 65

3-Etes-vous : a- célibataire b- mariée c- divorcée d- veuve

4- Avez-vous des enfants ? A- oui b- non

Si oui combien ?

5- Votre ancienneté comme correspondant de presse :

6-Votre conjoint travaille : a - oui b -Non

7- Quel est votre niveau d'instruction ?

.....

II- La situation socio –professionnelle de travail en tant que correspondants de presse :

8- Le métier de correspondant de presse est-il pour vous :

A -Un travail permanant B - un métiers secondaire

9- Quand avez-vous intègre la profession de correspondant de presse ?

.....

10- Vous travaillez comme correspondant ?

a-Pour un seul journal

b-Pour plusieurs journaux

c-Pour la télévision

d-Pour la chaine radio

11- Quelle est le type de votre contrat de travail ?

A : CDI

B : CDD

Contrat de travail déterminé/ indéterminé

12- Vous êtes un correspondant local :

A-Retraité

B- actif

13- Quelle est votre zone géographique de travail ?

A- Zone rurale

b-zone urbaine

14- Vous êtes originaire :

A -De la région de travail

b- en dehors de la région de travail

15- Quelles sont les difficultés que vous rencontrerez dans l'exercice de votre métier ?

.....
.....

16- Avez-vous accès aux points suivant ?

Assurance

Congé payé

Allocation familiale

Frais de déplacements

17- Que pensez-vous de votre salaire :

A-Suffisant b- insuffisant

18- Comment êtes- vous payé :

A- Par article

B – par mois

19- le moyen de transport utilisé l'hors de déplacement ?

A : Véhicule de service B : véhicule personnel C : transport public

20- Comment jugez-vous la situation socioprofessionnelle du correspondant de presse à Béjaia ?

.....

III- Le correspondant de presse à Bejaia assure le droit du citoyen à L'information par l'adoption d'une méthode professionnelle au travail :

21- Quelles méthodes utilisez-vous pour collecter des données en tant que correspondant de presse à Béjaia ?

.....

22- Comment vérifier la fiabilité des informations que vous collectez ?

.....

23- Comment gérez-vous les informations sensibles ou confidentielles toutes en respectant l'éthique journalistique ?

.....

24- Comment faites-vous face aux obstacles lors de la collecte d'informations dans la wilaya de Bejaia ?

.....

25- Quels sont vos sources d'information :

A- Source officielle

réseaux personnel

réseaux internet

26- Avez-vous confiance dans les informations fournies par vos sources d'information à Bejaia ?

A : oui

B : non

Pourquoi :

27- Quels sont les critères que vous utilisez pour évaluer la fiabilité d'une information que vous collectez ?

.....

28- D'après vous quels sont les responsabilités de correspondant de presse ?

.....

29- Êtes-vous satisfait de la manière que vous utilisez pour assurer le droit ducitoyen à l'information ?

A : oui

B : non

Pourquoi :

30- Est-ce qu'il y a une organisation de couverture locale de l'information de lapart de votre organisme de travail?

a- oui

b-non

Comment.....

...

31- Y a-t-il un découpage de la part de votre médias de travail des zones a couvrirpar chaque correspondant ?

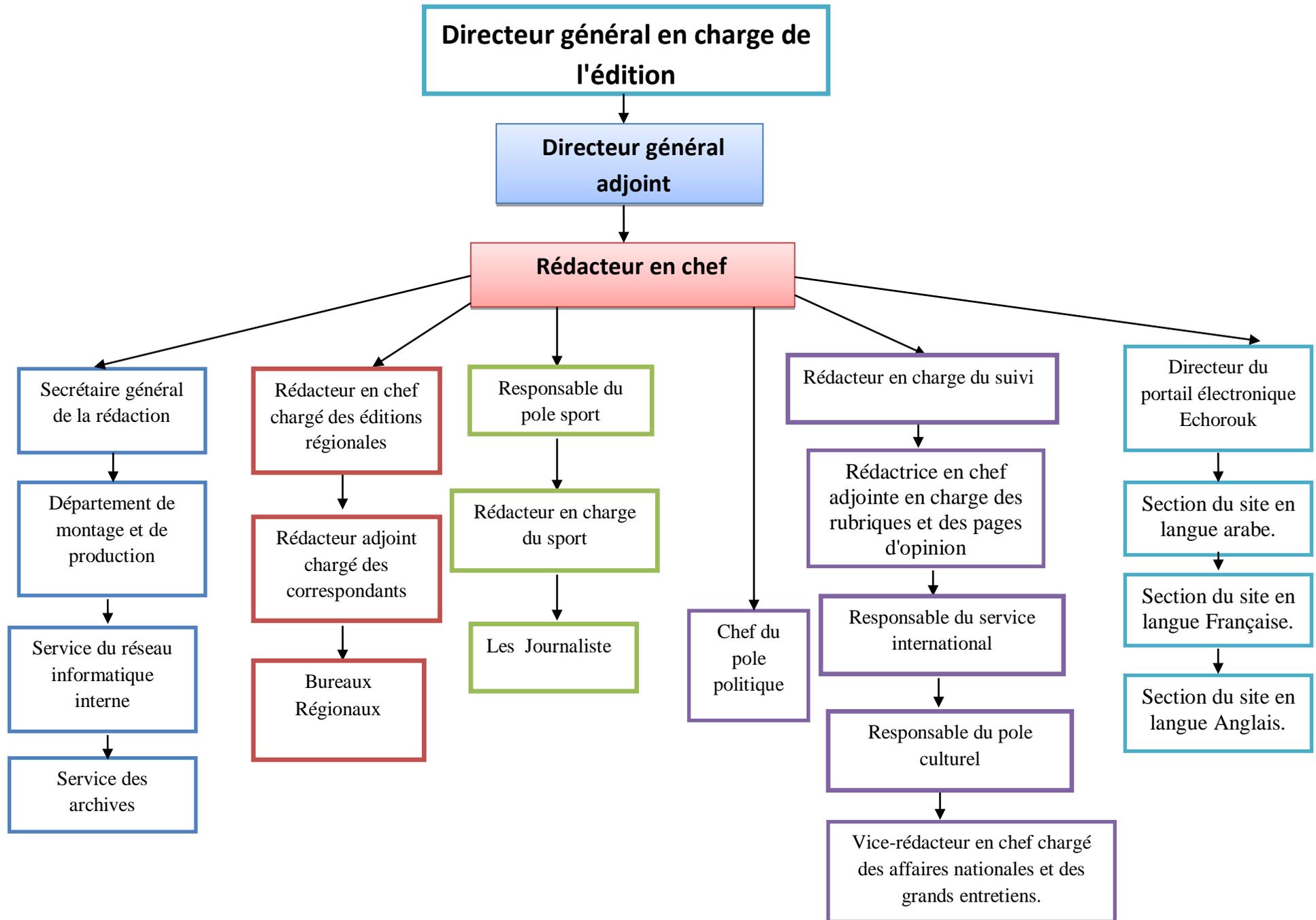
a-Oui

b-non

32- D'après vous y-a-il une professionnalisation de l'activité du correspondant àBejaia ?

.....

Organigramme Du Journal Echorouk Al-Yawmi



Résumé

L'objectif principale de cette étude est d'étudier : « Le profil des correspondants de presse de la wilaya de Béjaïa », et connaître leurs situations sociales et professionnelles.

Notre problématique se focalise sur cette question : Quel est le profil du correspondant local de presse Algérienne à la wilaya de Bejaia ?

Pour répondre à notre problématique nous avons adopté une étude quantitative auprès des correspondants de presse de la wilaya de Béjaïa

Les résultats obtenus, montrent que le correspondant de presse de la wilaya de Béjaïa vit dans une situation socioprofessionnelle difficile, mais ils assurent le droit du citoyen à l'information.

Mots clés : correspondant de presse, wilaya de Béjaïa, profil, caractéristiques socioprofessionnelles

ملخص

ملف مراسلي الصحافة لولاية بجاية

الهدف الرئيسي لهذه الدراسة هو دراسة "ملف مراسلي الصحافة في ولاية بجاية ، ومعرفة الوضع الاجتماعي والمهني لمراسلي

تركز مسألتنا على السؤال التالي: ما هو ملف المراسل المحلي للصحافة الجزائرية في ولاية بجاية ؟

للإجابة على مسألتنا، أجرينا دراسة على جميع مراسلي الصحافة في ولاية بجاية

أظهرت النتائج المتحصل عليها أن المراسل الصحفي لولاية بجاية يعيش في ظروف اجتماعية ومهنية صعبة، ولكنه يضمن

حق

المواطن في الإعلام.

الكلمات المفتاحية: المراسل الصحفي ، ولاية بجاية ، الملف الشخصي ، الخصائص الاجتماعية

والمهنية

Abstract

The main objective of this study is to investigate: "The profile of the press correspondents in Béjaïa province" and to understand the social and professional situation of the press correspondents in Béjaïa province.

Our research question focuses on: "What is the profile of the local correspondent of the Algerian press in Béjaïa province?"

To address our research question, we conducted a study on all the press correspondents in Béjaïa province.

The results obtained show that the press correspondent of Béjaïa province faces a challenging socio-professional situation, but they ensure the citizens' right to information.

Keywords: press correspondent, wilaya of Béjaïa, profile, socio-professional characteristics

« Avec tous nos remerciements pour votre attention à notre travail »